Soirs Hippocratiques

Journal du Bord du lac

1966 Mai

QUE le drapeau généralement connu sous le nom de drapeau fleurdelisé, c'est-à-dire drapeau à croix blanche sur champ d'azur et avec lis,

2007-02666/

Sommaire

Bibliothèque et Archives nationales Québec

par Lise Bissonnette
Présidente-directrice générale

BAnQ, le début

BAnQ, tel se lira, avec un « n » minuscule en clin d'œil à la subtilité de la graphie française, le sigle de notre institution une fois encore rebaptisée, Bibliothèque et Archives nationales du Québec. La présente édition de *À rayons ouverts* est presque entièrement consacrée aux perspectives qu'ouvre la fusion, officielle depuis le 31 janvier, de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) et des Archives nationales (ANQ).

Avec le concours du ministère de la Culture et des Communications, la BNQ et les ANQ ont préparé cette fusion pendant des mois sous des centaines d'angles, qui vont du statut des personnels jusqu'aux intégrations immobilières en passant par les multiples règles de vie de toute institution. L'imprévu surgira quand même à de nombreux tournants, nous l'attendons. Mais ce qui nous donnera l'énergie de faire face, c'est l'enjeu de ce grand dérangement, qui commencera enfin à prendre les devants sur sa lourde préparation administrative.

Il s'agit désormais, en s'appuyant sur un sens du service public qui fait partie de nos gènes, d'accompagner nos concitoyens dans leur participation à toutes les aventures, anciennes et nouvelles, que permettent les accès élargis au savoir, à l'information, à la culture. Démultipliés, infinis, ces accès sont cependant bourrés d'obstacles dont le moindre n'est pas l'éclatement de l'offre qui se présente en rangs désordonnés dans les médias anciens ou traditionnels, dans les réseaux culturels ou éducatifs, et parfois dans la rue. Une institution ne peut à elle seule démêler ces écheveaux mais à l'échelle du Québec, BAnQ peut devenir un puissant repère. Nos équipes regroupées y arriveront en consolidant nos instruments de conservation de la mémoire – une mission que bibliothécaires et archivistes ont toujours partagée – et en lançant ensemble des chantiers de diffusion qui prendront une ampleur nouvelle.

L'un d'eux est celui de la numérisation, qui n'est pas un simple hochet technologique, mais un déverrouillage massif de ressources réservées jusque-là à quelques-uns. Déjà le portail de BAnQ, en additionnant ces ressources BNQ-ANQ et en les offrant via un guichet unique, donne une idée du continuum qui s'organise, de la plus humble carte postale au manuscrit le plus précieux. Déjà aussi, la plupart des groupes qui entendent utiliser l'outil de la numérisation ont accepté notre invitation à une concertation qui pourrait ressembler, à terme, à une vaste bibliothèque virtuelle commune. Le Québec, en ce domaine, vit avec confiance un virage que d'autres abordent à peine.

Et il n'a guère le choix. Car l'autre chantier que cette fusion nous permet de mettre en marche est celui de la mise en lien du territoire. Grâce à la présence de nos centres d'archives, nous avons une adresse réelle dans toutes les régions du Québec et c'est à partir de ces implantations, déjà fort solides, que nous irons rencontrer au cours des prochains mois les milieux intéressés à repenser les façons de rassembler et de rendre accessible le patrimoine acquis, et celui qui se construit sans cesse.

À l'appui de ce travail, on trouvera les forces que nous avons acquises et développées pour créer la Grande Bibliothèque, qui a désormais un an. Heureuse façon de célébrer cet émouvant anniversaire, en le prolongeant.

Dossier

Fonds et collections

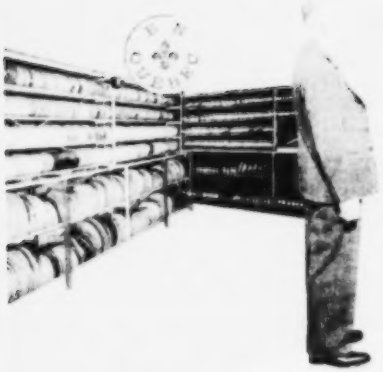

Création des Archives de la province de Québec avec la nomination de Pierre-Georges Roy comme archiviste du gouvernement le 2 septembre. L'institution relève alors du Secrétariat de la province et veille particulièrement à la conservation des archives du Régime français. Rattachement au nouveau ministère des Affaires culturelles. Désignation de l'institution sous le nom d'Archives du Québec. Nouvelle désignation sous le nom d'Archives nationales du Québec. Les Archives se voient alors confier par voie législative le pouvoir de décider de la conservation ou de l'élimination des documents gouvernementaux. Début de la régionalisation avec l'ouverture du Centre de Montréal. Les Archives nationales sont alors à l'avant-garde de la présence régionale du ministère des Affaires culturelles. Création par le Conseil du trésor d'un groupe de travail sur la destruction et la conservation des documents. Ce groupe produira un calendrier de conservation des documents communs des ministères et des organismes gouvernementaux et une politique de gestion de leurs documents administratifs. Installation du Centre de Québec dans le pavillon Casault de l'Université Laval. Entrée en vigueur de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Entrée en vigueur de la *Loi sur les archives*. Les Archives nationales amorcent le développement d'un réseau de services d'archives privées agréés en agréant huit services d'archives dans différentes régions. Le réseau compte maintenant plus de 30 services d'archives agréés. Tenue à Montréal du XII[e] Congrès international des archives qui réunit plus de 2700 archivistes provenant de tous les continents. Création du site Internet des Archives nationales du Québec. Relogement et réaménagement des services de diffusion du Centre de Montréal dans l'ancienne École des hautes études commerciales, rue Viger. Fusion des Archives nationales du Québec et de la Bibliothèque nationale du Québec et lancement de la nouvelle institution, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Cette chronologie s'inspire d'une affiche publiée par les ANQ en 2002 (*Les archives nationales du Québec. Huit décennies consacrées à enrichir et à diffuser la mémoire collective du Québec*).

Entretien avec Carol Couture,

conservateur et directeur général des archives à Bibliothèque et Archives nationales du Québec

LA NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE DES ARCHIVES DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

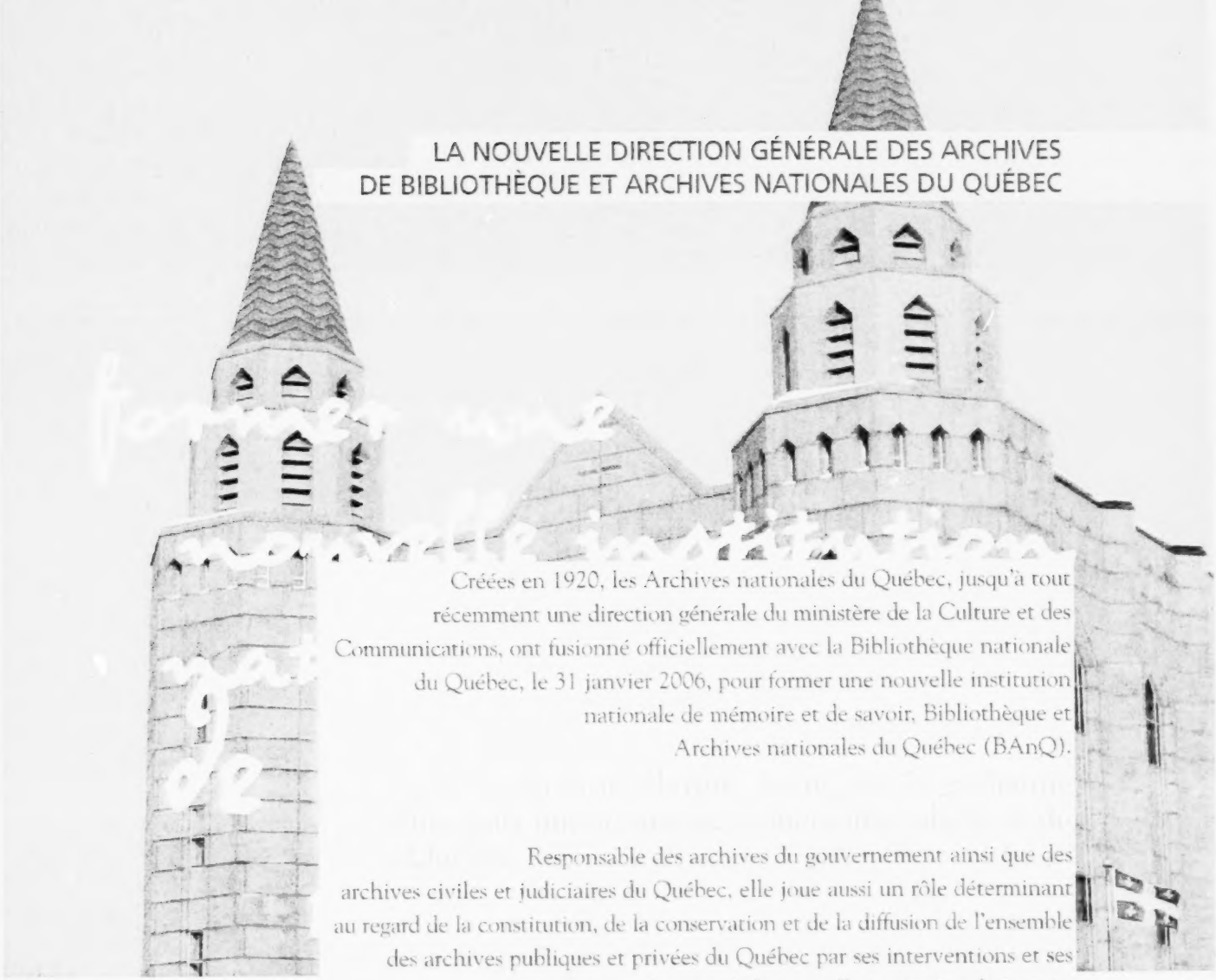

Créées en 1920, les Archives nationales du Québec, jusqu'à tout récemment une direction générale du ministère de la Culture et des Communications, ont fusionné officiellement avec la Bibliothèque nationale du Québec, le 31 janvier 2006, pour former une nouvelle institution nationale de mémoire et de savoir, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Responsable des archives du gouvernement ainsi que des archives civiles et judiciaires du Québec, elle joue aussi un rôle déterminant au regard de la constitution, de la conservation et de la diffusion de l'ensemble des archives publiques et privées du Québec par ses interventions et ses programmes. Au sein de la nouvelle institution fusionnée, c'est à la Direction générale des archives et à son directeur, monsieur Carol Couture, ex-directeur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, qu'ont été confiées les responsabilités découlant de ces différents mandats. Les bureaux de la Direction générale des archives sont situés au Centre d'archives de Québec, au pavillon Louis-Jacques-Casault du campus de l'Université Laval.

La mission et les mandats de BAnQ au regard des archives

La perception populaire qui veut que les archives ne soient que de vieux papiers jaunis qui éveillent la curiosité de quelques nostalgiques est quelque peu erronée. Les archives sont une matière essentiellement dynamique qui, avant de témoigner des faits et gestes du passé, s'exprime d'abord au présent comme outil de travail.

Chaque jour, nous utilisons et produisons des archives dans le cadre de nos activités quotidiennes (documents actifs et semi-actifs). Ces documents administratifs, que l'on retrouve sur nos bureaux, dans des classeurs ou dans des boîtes, sont organisés et classés sous la supervision des gestionnaires de documents afin d'être rapidement accessibles et ils sont aussi inventoriés dans un calendrier de conservation qui détermine, entre autres, les documents qui seront éliminés à un moment donné (95 %) et ceux qui iront enrichir le corpus des archives historiques (5 %) pour témoigner de nos activités.

Convaincue de cette double identité des archives, à la fois objet de mémoire et outil de gestion, ainsi que des liens étroits entre ces deux réalités, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, par l'entremise de sa Direction générale des archives, intervient donc non seulement dans la gestion des archives historiques, mais aussi dans la gestion intégrée des documents administratifs de l'État et des organismes publics, et ce, en s'appuyant sur la *Loi sur les archives*.

Adoptée en 1983, la *Loi sur les archives* encadre la gestion des archives publiques et privées au Québec et confère à BAnQ une double mission, patrimoniale et administrative : assurer la conservation et la diffusion des archives utiles à la connaissance de l'histoire du Québec, d'une part, et soutenir la gestion intégrée des documents administratifs du gouvernement et de l'ensemble des organismes publics visés par la *Loi sur les archives*, d'autre part. Cette mission s'articule autour de quatre mandats principaux qui placent l'institution au cœur du système archivistique québécois. Les voici.

BAnQ élabore les orientations formulées par l'État québécois en matière de constitution, de conservation et de diffusion des archives publiques et privées, ou participe à leur élaboration, en s'assurant de la tenue à jour du cadre législatif, administratif et normatif qui les régit et en formulant des avis sur les projets de loi ou de règlement québécois ou fédéraux qui sont susceptibles d'en influencer la gestion.

BAnQ encadre la gestion des archives publiques décentralisées (archives des secteurs municipal, scolaire et de la santé) par l'entremise de l'expertise et du conseil de la Direction générale des archives, qui s'assure aussi de l'approbation et du suivi de l'application des calendriers de conservation de ces organismes.

BAnQ est responsable de promouvoir la conservation et l'accessibilité des archives privées. Dans cet esprit, elle offre l'expertise et le conseil de la Direction générale des archives aux détenteurs d'archives privées et les soutient en mettant à leur disposition de l'aide financière et en reconnaissant la qualité professionnelle et la richesse des fonds conservés par certains d'entre eux. Enfin, elle assure aussi elle-même la conservation et la diffusion de certaines archives privées en concertation avec ses partenaires.

Comme service d'archives de l'État québécois, BAnQ encadre la constitution des archives des ministères, des organismes gouvernementaux et des tribunaux judiciaires, et assure la conservation et la diffusion de leurs archives historiques.

L'organisation de la Direction générale des archives

Pour réaliser cette mission et les mandats qui l'accompagnent, la Direction générale des archives s'est dotée d'une organisation administrative qui reflète à la fois ses grandes fonctions et son approche territoriale.

Outre le Bureau du conservateur et directeur général, qui assure la planification et la coordination de certaines activités en matière administrative et organisationnelle avec une secrétaire et un adjoint, la Direction générale des archives compte trois directions.

La Direction du Centre de Québec a la responsabilité de planifier, d'organiser et de contrôler la gestion des archives gouvernementales sur l'ensemble du territoire québécois. Pour ce faire, elle élabore des politiques, des procédures et des directives appropriées, en surveille l'application et s'assure du versement par les ministères et les organismes gouvernementaux de leurs archives dans les centres d'archives de la Direction générale des archives. Elle s'assure aussi de l'application des politiques, des procédures et des directives relatives à l'acquisition, au traitement, à la conservation et à la diffusion des archives privées, civiles et judiciaires que conserve le Centre d'archives de Québec.

La Direction du Centre de Montréal a la responsabilité de planifier, d'organiser et de contrôler la gestion des archives privées, civiles et judiciaires sur l'ensemble du territoire québécois. Pour ce faire, elle élabore des politiques, des procédures et des directives appropriées, en surveille l'application et s'assure du versement des archives civiles et judiciaires dans les centres d'archives de la Direction générale des archives. Elle met aussi en application les politiques, les procédures et les directives relatives au versement, au traitement, à la conservation et à la diffusion des archives gouvernementales que conserve le Centre d'archives de Montréal.

La Direction du conseil et de l'action régionale a la responsabilité de la coordination des sept centres d'archives situés en dehors de Québec et de Montréal en ce qui concerne la totalité de leurs activités. Les centres d'archives du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine à Rimouski (regions 01 et 11), du Saguenay – Lac-Saint-Jean à Saguenay (region 02), de la Mauricie et du Centre-du-Québec à Trois-Rivières (régions 04 et 17), de l'Estrie à Sherbrooke (région 05), de l'Outaouais à Gatineau (région 07), de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec à Rouyn (regions 08 et 10) et de la Côte-Nord à Sept-Îles (région 09) relèvent de son autorité, de même que deux équipes-conseils en poste aux centres de Québec et de Montréal. En fonction de la *Loi sur les archives* et des politiques et règlements qui en découlent, cette direction assure aussi le suivi, le conseil et le soutien auprès des organismes publics et privés interpellés par la *Loi* à travers l'ensemble du territoire québécois. Enfin, elle met en application les politiques, les procédures et les directives relatives à la gestion des archives gouvernementales ainsi qu'à la gestion des archives privées, civiles et judiciaires conservées dans chacun de ses centres.

Un réseau de partenaires publics et privés indispensables

Pour BAnQ et la Direction générale des archives, les archives sont une responsabilité collective. C'est pourquoi elles comptent sur la collaboration d'un important réseau de partenaires publics et prives pour réaliser leurs différents mandats. Ainsi, pour assurer la gestion des archives gouvernementales, la Direction générale des archives collabore étroitement avec le Conseil exécutif, le Conseil du trésor, le ministère des Services gouvernementaux de même qu'avec tous les responsables de la gestion des documents des ministères et des organismes gouvernementaux. Elle fait de même pour les archives civiles et judiciaires avec l'ensemble des tribunaux judiciaires et administratifs. La Direction a aussi développé un partenariat avec l'Assemblée nationale pour les archives des ministres et députés du Québec. La gestion des archives des organismes publics visés par la *Loi sur les archives* – les établissements de santé et de services sociaux, les universités, les cégeps, les commissions scolaires, les villes, les municipalités, les sociétés municipales de transport, etc. – profite aussi beaucoup des partenariats développés par la Direction générale des archives avec les organismes de regroupement de ces secteurs.

Enfin, la promotion de la conservation et de l'accessibilité des archives privées s'appuie sur un réseau de partenaires privés comme les services d'archives privées agrées, les sociétés et les fédérations de sociétés d'histoire et de généalogie, les associations et les regroupements de services d'archives et d'archivistes, les communautés religieuses, les musées, les entreprises, etc.

Des services de qualité

Les efforts de la Direction générale des archives sont concentrés sur la constitution, la conservation et la diffusion d'une mémoire représentative pour le Québec, l'amélioration de la gestion intégrée des documents de l'État et la prestation de services de qualité pour les citoyens, le gouvernement et les partenaires de BAnQ.

Les neuf centres d'archives de la Direction générale des archives offrent divers services aux clientèles variées qui les fréquentent* : des salles de consultation ; de la documentation spécialisée en archivistique, en généalogie et en histoire régionale et locale ; le prêt entre centres d'archives d'ouvrages imprimés et de microfilms ; la photocopie de documents écrits et la reproduction de documents visuels et sonores ; des expositions et des visites commentées ; des activités pédagogiques et d'initiation à la recherche généalogique ; des services par correspondance, par télécopie ou par courriel ; l'accès à distance à certains services, à des instruments de recherche et à des centaines de milliers de documents grâce au portail de BAnQ.

La Direction générale des archives offre aussi des services spécialisés aux ministères et aux organismes publics de même qu'à ses collaborateurs et à ses partenaires : approbation et suivi de l'application des calendriers de conservation et de leurs modifications produits par les organismes publics ; expertise et conseil en gestion des documents administratifs et d'archives ; publication de normes et de procédures, de guides, de recueils et de modèles ; conservation, traitement et diffusion des archives historiques du gouvernement, des tribunaux ainsi que d'archives privées ; formation et encadrement de stagiaires en archivistique ; agrément de services d'archives privées ; programmes d'aide financière à la gestion des archives privées.

Pour en savoir plus

Pour en apprendre davantage sur les divers aspects de la mission de BAnQ et sur les mandats de la Direction générale des archives, pour découvrir la richesse et la diversité des fonds et collections dont elle assure la garde et pour vous familiariser avec les instruments de recherche qui y donnent accès, ou encore pour jeter un regard sur les services qu'elles offrent et sur leurs publications, visitez le portail de BAnQ.

*À ces neuf centres d'archives s'ajoute le Centre de conservation de BAnQ, qui assure la diffusion des fonds d'archives privées de l'ex-BNQ.

Les centres d'archives

de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, un coffre aux trésors à découvrir

par Jean-Pierre Therrien,
adjoint au conservateur et directeur général des archives,
Direction générale des archives,
et Michel Biron,
archiviste,
Direction du Centre d'archives de Montréal et des archives privées, civiles et judiciaires

À Québec, à Montréal, à Trois-Rivières, à Sherbrooke, à Gatineau, à Rouyn-Noranda, à Saguenay, à Rimouski et à Sept-Îles, les magasins à température et humidité contrôlées des neuf centres d'archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) renferment des millions de documents qui n'attendent souvent qu'un curieux ou un chercheur pour raconter leur histoire. Des histoires dans lesquelles, parfois, la réalité dépasse la fiction ! Dans ces 47,5 kilomètres de documents écrits, l'équivalent de 155 000 boîtes d'archives, 899 297 documents cartographiques et architecturaux, 12 855 492 photographies, cartes postales, gravures, dessins, près de 16 200 heures de films et de vidéos et plus de 34 300 heures d'enregistrements sonores, imaginez tout ce que vous pourriez découvrir, lire, voir et entendre sur l'histoire du Québec et sur les hommes et les femmes qui ont façonné cette histoire depuis près de quatre siècles.

Les archives gouvernementales, la mémoire de l'État

BAnQ est la gardienne exclusive des archives des ministères et des organismes gouvernementaux. Cette mémoire de l'État renferme un inépuisable potentiel de recherche pour qui s'intéresse aux faits et gestes de l'administration gouvernementale québécoise, des débuts du Régime français jusqu'à l'État québécois tel que nous le connaissons aujourd'hui, en passant par le Régime anglais et la Confédération.

Ces archives sont indispensables pour qui veut comprendre les courants de pensée et les mouvements d'idées qui influencent le cours de nos vies. Elles sont aussi très révélatrices quant aux orientations et interventions de l'État dans des secteurs majeurs comme la santé, l'éducation, la culture et l'économie. Jumelées à certains fonds d'archives privées, elles apportent un éclairage particulier sur la vie politique et parlementaire d'hier et d'aujourd'hui. Enfin, plusieurs séries d'archives gouvernementales sont incontournables, tant par leur contenu que par leur continuité dans le temps, pour l'étude de divers phénomènes et de certains secteurs d'activité. Il en va ainsi des dossiers sur la gestion des terres et les concessions forestières, particulièrement riches, et de ceux sur les relations de travail et les transports. En fait, les archives gouvernementales offrent de multiples possibilités de recherche à ceux qui veulent explorer de nouveaux pans de l'histoire gouvernementale, administrative ou institutionnelle du Québec.

Les archives civiles, un héritage unique

Les archives civiles et notariales du Québec comptent parmi les plus complètes et les mieux conservées au monde. Ces archives, constituées des registres d'état civil de 1635 à 1900, des greffes de notaires du milieu du XVII[e] siècle jusqu'aux années 1920 et des greffes d'arpenteurs, pour la plupart du XIX[e] siècle, rejoignent directement et profondément chaque citoyen désireux d'en connaître davantage sur ses origines, ses ancêtres, son histoire familiale. En effet, ces archives ont accompagné et continuent d'accompagner chaque étape de notre vie, de la naissance à la mort, laissant ainsi au passage des traces presque indélébiles de nos actions : acte de baptême, contrat de mariage, contrat d'achat ou de vente d'une propriété, document d'arpentage, testament, etc. Doit-on s'étonner que ces archives soient, et de loin, les documents les plus consultés par les clientèles des centres d'archives de BAnQ !

Les archives judiciaires, source de l'imagination populaire

Les troubles de 1837-1838, les émeutes contre la conscription en 1918, l'affaire Coffin, Aurore l'enfant martyre, le scandale de la MIUF, autant de causes célèbres qui ont passionné l'opinion publique, marquant la mémoire populaire au point de donner lieu à des livres, à des pièces de théâtre, à des émissions télévisées, à des films. Pourtant, ces causes ne remplissent que quelques-uns des dizaines de milliers de dossiers judiciaires produits entre 1644 et 1975[1]. Une source inépuisable pour tout créateur en manque d'inspiration !

Les archives privées, miroir de la collectivité québécoise

La diversité et la richesse des fonds d'archives privées conservés par BAnQ apportent un éclairage significatif à l'histoire politique, économique, sociale, religieuse et culturelle de la collectivité québécoise. En plus des fonds majoritairement familiaux conservés dans les neuf centres régionaux de l'institution, plus de 470 fonds de créateurs sont mis à la disposition des usagers au Centre de conservation de BAnQ[2].

[1] Les dossiers judiciaires sont conservés 30 ans par le ministère de la Justice avant d'être versés dans l'un ou l'autre des centres d'archives de BAnQ, qui possèdent donc pour l'instant des documents allant jusqu'à 1975.

[2] Ces 470 fonds sont appelés à être déménagés au Centre d'archives de Montréal, rue Viger.

ATTENDU qu'il n'existe pas, actuellement, de drapeau canadien distinctif;

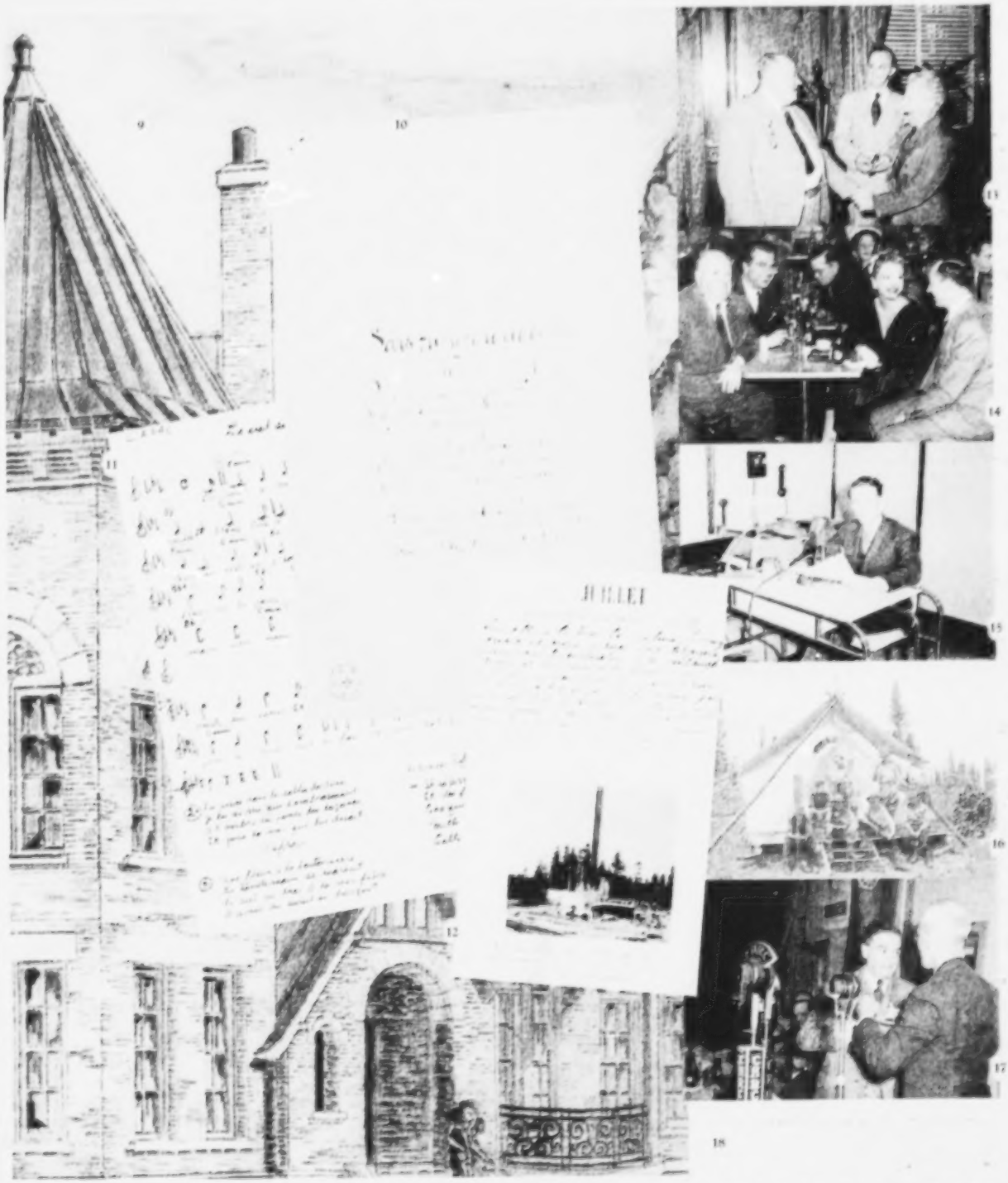

PAGE 12 :
1- Première page du « Journal du bord du lac » du poète Alfred DesRochers, 1966. 2- Centre d'archives de l'Estrie, fonds Alfred-DesRochers. Poème autographe de Paul-Marie Lapointe, [1948]. Centre de conservation, fonds Paul-Marie-Lapointe. 3- Ducornet, *Portrait de Samuel de Champlain*, [vers 1840]. Collection du Centre d'archives de Québec. 4- Contrat de mariage de Jacques Levesque et de Marguerite Laire, 3 décembre 1698. Centre d'archives de Montréal, greffe d'Antoine Adhémar dit Saint-Martin.

PAGE 13 :
5- Photographie de Louis-Hippolyte La Fontaine, [vers 1910]. Collection du Centre d'archives de Québec. 6- Louis Guy, plan des propriétés des Jésuites dans la Ville de Montréal, 1788. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère des Terres et Forêts. 7- Jean-Baptiste Latur, plan figuratif de la seigneurie des Éboulements, 1811. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère des Terres et Forêts. 8- O. Chevillet, *Mort du général Montcalm*, [vers 1770]. Collection du Centre d'archives de Québec.

PAGE 14 :
9- Raoul Chénevert, propriété de M. E. Frenette, 1931. Centre d'archives de Québec, fonds Raoul-Chénevert. 10- *Sons hypocondriaques*, poème autographe d'Émile Nelligan, [hiver 1898-1899]. Centre de conservation, fonds Émile-Nelligan. 11- *Le ciel se marie avec la mer*, paroles et musique de Jacques Blanchet, [janv. 1957]. Centre de conservation, fonds Jacques-Blanchet. 12- Page du journal personnel de Georges Martin-Zédé, 1908. Centre d'archives de Québec, fonds Georges-Martin-Zédé. 13- Le maire Camillien Houde dans son bureau, 1946. Centre d'archives de Montréal, fonds Conrad-Poirier. 14- Alfred Hitchcock, Roger Duns, Ann Baxter et Gérard Thibault au café *Chez Gérard* à Québec, 1951. Centre d'archives de Québec, fonds Gérard-Thibault. 15- Animateur au micro de CKAC à Montréal, 1939. Centre d'archives de Montréal, fonds Conrad-Poirier. 16- Équipe de la pathologie du Ministère des Terres et Forêts, 1943. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère de la Culture et des Communications. 17- Maurice Duplessis s'apprêtant à faire un discours au micro de CHRC, 1946. Centre d'archives de Québec, fonds Ministère de la Culture et des Communications. 18- Testament de Jeanne Mance, 3 juin 1669, paraphé par Basset le 19 juin 1673. Centre d'archives de Montréal, collection Documents d'administration publique et judiciaire et pièces à conviction rassemblés par les officiers de justice, Contrats sous seing privé.

PAGE 16 :
19- Georges-Émile Tanguay, projet d'une église paroissiale, 1905. Centre d'archives de Québec, fonds Raoul-Chénevert.

Les fonds d'archives privées de nature familiale nous invitent à partager la vie, parfois même l'intimité, de quelques-unes des grandes familles qui ont marqué l'histoire du Québec, tels les Coutlard-Després, les Ross, les Stuart, les Bourassa, les Papineau, les Dubuc. Les fonds de personnalités politiques et de parlementaires nous amènent, quant à eux, dans les coulisses du pouvoir à la suite des Louis-Hippolyte La Fontaine, Thomas Chapais, Maurice Duplessis, Jean Lesage, Paul-Gérin Lajoie, Jean-Jacques Bertrand, Robert Bourassa, Claude Ryan, Jacques Parizeau. L'histoire industrielle et commerciale est aussi couverte avec, entre autres, des fonds comme ceux de l'imprimerie Neilson, de la Price Company, de la compagnie minière I.O.C., des Minéraux Noranda et de la Fédération des producteurs agricoles.

Les fonds d'archives privées de créateurs concernent surtout les domaines de la littérature, des beaux-arts et de la musique. Ils contiennent des documents de nature fort variée : journaux personnels, correspondances, versions multiples de textes (publiés ou inédits), notes, papiers d'affaires, photographies, documents audiovisuels et tout autre type de documents témoignant des activités du créateur.

Le domaine littéraire couvre les archives se rapportant au roman, à la nouvelle, à la poésie, au théâtre et à l'essai. Signalons, à titre d'exemples, les archives d'Émile Nelligan, de Pamphile-Léon Le May, d'Alain Grandbois, de Gaston Miron et de Paul-Marie Lapointe. L'écriture au féminin est également bien représentée par Simone Routier, Rina Lasnier, Denise Boucher et Madeleine Gagnon. Dans le secteur du roman et de la nouvelle, les chercheurs peuvent consulter, entre autres, les papiers d'Yves Thériault, bien connu pour son roman *Agaguk*, ou ceux de Claude-Henri Grignon et de Jacques Ferron, qui ont marqué l'histoire littéraire du Québec. Les fonds de maisons d'édition comme HMH, les Éditions Parti pris et les Éditions du Jour constituent en outre un complément intéressant à ces archives.

Les fonds liés au théâtre réunissent des archives d'associations et de compagnies comme l'Association québécoise du jeune théâtre, la Comédie canadienne ou le Théâtre du Nouveau Monde, mais aussi les papiers personnels de dramaturges comme Marcel Dubé et Françoise Loranger ou de costumiers comme François Barbeau. Ces archives sont d'un grand intérêt pour quiconque s'intéresse à l'étude des arts de la scène au Québec. De leur côté, les fonds qui touchent les beaux-arts concernent la danse, la peinture, la sculpture, le dessin, la gravure et la musique. En font partie les archives du sculpteur Alfred Laliberté et celles du peintre Ozias Leduc, reconnu pour ses décorations d'églises.

En musique, les chercheurs ont accès aux archives de compositeurs, d'interprètes et de chefs d'orchestre comme Wilfrid Pelletier, Lionel Daunais, fondateur des Variétés lyriques, Jacques Blanchet, considéré comme l'un des pionniers de la chanson québécoise, et Pauline Julien.

Quand une image vaut mille mots

Si, comme le veut l'adage populaire, une image vaut mille mots, a-t-on idée de tout ce que peuvent raconter près de 13 millions d'images[3] ?

Photographes ambulants, professionnels ou simples amateurs, les Jules-Ernest Livernois, celui qu'Arthur Buies appelle « le plus artiste des photographes », Würtele, Morisset, Conrad Poirier, Jean-Marie Cossette et nombre d'autres ont fixé dans leur boîte à images un morceau de vie, un événement, un personnage, un lieu du territoire québécois depuis le milieu du XIX^e^ siècle.

L'État n'est pas en reste et pour soigner son image, une cinquantaine de photographes de l'Office du film du Québec (1940-1975) et du ministère des Communications (1970-1980) ont sillonné le Québec pendant plus de 40 ans pour en rapporter près de 500 000 clichés de toutes les régions comme de ceux et celles qui les habitent et les animent.

Enfin, tout aussi révélateurs, d'une qualité artistique parfois remarquable et souvent d'une actualité surprenante, les dessins, caricatures, encres et aquarelles réalisés par certains témoins de notre passé, comme Joseph Lavergne et Léonce Cuvelier ou des caricaturistes comme Raoul Hunter, André Côté, Berthio et Girerd, méritent un coup d'œil attentif.

Le Québec à la carte

Instrument servant à la localisation de lieux multiples, mais surtout témoin éloquent de son époque, le document cartographique illustre bien l'évolution de l'occupation du territoire québécois au cours des trois derniers siècles.

Qu'il cherche l'empreinte laissée par le régime seigneurial, des traces de l'urbanisation et de l'industrialisation ou un plan d'arpentage d'un lot ancestral, le chercheur trouvera certainement « sa carte » parmi les quelques centaines de milliers conservées dans les neuf centres d'archives de BAnQ[4]. Il pourra aussi se laisser tenter par un survol des centaines de milliers de photographies aériennes, les plus anciennes remontant à 1927, qui permettent souvent de suivre avec précision l'évolution et le développement d'un territoire sur une période relativement longue.

[3] Une collection de plus de 34 000 photographies est aussi accessible au Centre de conservation. Couvrant la période 1860-1990, elle renferme des photographies de personnalités historiques, politiques, artistiques et religieuses ainsi que des photographies documentant l'architecture québécoise et divers événements sociaux, politiques, culturels ou religieux.

[4] Plus de 50 000 documents cartographiques, datant du XVI^e^ siècle à nos jours, sont aussi offerts au Centre de conservation.

Quand l'histoire se construit

Comme la carte, le plan d'architecture traduit aussi certains aspects de l'évolution de la société en nous renseignant, par exemple, sur les transformations de notre habitat. Ainsi, Québec, joyau du patrimoine mondial, recèle nombre de maisons et d'édifices, dont quelques-uns datent du début du XVII[e] siècle, d'un intérêt architectural indéniable. Le fonds de la famille Staveley et celui de Raoul Chênevert, entre autres, nous révèlent certains de ces trésors.

De nombreux autres fonds d'architectes renferment des milliers de plans et de projets d'édifices religieux, d'établissements municipaux, scolaires ou hospitaliers, d'établissements commerciaux, de résidences privées. Si plusieurs de ces bâtiments conçus par des architectes font toujours partie du paysage dans toutes les régions du Québec, d'autres sont restés à l'état de projets, nous laissant imaginer parfois comment ils auraient pu modifier, en mieux ou en pis, notre environnement visuel.

Quand l'histoire s'anime et se raconte

Dès les années 1920, le Québec est la première province au Canada à utiliser le film comme instrument d'information, de publicité et de formation. Cela explique que les films de source gouvernementale constituent une partie importante des archives audiovisuelles de BAnQ. Les œuvres de l'abbé Maurice Proulx et de Monseigneur Albert Tessier s'inscrivent pour beaucoup dans ce courant. Plus récemment, soit de 1960 à 1980, des cinéastes bien connus, comme les Jean-Claude Labrecque, Arthur Lamothe, Gilles Carle et Fernand Dansereau, ont aussi mis leur talent au service de l'État.

Par ailleurs, les enregistrements sonores de discours de l'ancien premier ministre Maurice Duplessis, d'un récital de la célèbre Édith Piaf au Québec, un enregistrement inédit de Félix Leclerc à Nicolet en 1964 ou les enregistrements de la série *Mémoire d'une époque* se révèlent aussi des occasions exceptionnelles de porter une oreille attentive à notre histoire.

Pour un avant-goût

À moins de restrictions particulières, tous les documents historiques conservés dans les centres régionaux de BAnQ sont accessibles à tous les citoyens et peuvent être consultés dans les salles de recherche. Pour connaître les heures d'ouverture des centres, avoir un avant-goût de leurs fonds et collections ou consulter les instruments de recherche, visitez le portail de BAnQ :

www.banq.qc.ca.

L'outil Pistard-Archives permet d'effectuer une recherche simple ou avancée dans les fonds et collections conservés dans les neuf centres d'archives[5]. Pour leur part, les parcours thématiques reliés au projet *Branché sur notre histoire* ouvrent une fenêtre sur plus de 700 000 images numériques, des enregistrements sonores et des films mettant en valeur une partie des fonds d'archives de BAnQ, le tout regroupé sous différents thèmes, notamment la présence française en Amérique, les journaux personnels et les personnages québécois de notre histoire. D'autres parcours permettent de découvrir les lieux de villégiature les plus populaires du Québec au début du XX[e] siècle, de retrouver le Québec des années 1950 à travers l'œil d'une photographe américaine, Lida Moser, de revivre par l'image l'un des premiers carnavals de Québec, de rencontrer quelques-unes des grandes vedettes qui se sont produites sur la scène de *Chez Gérard*, de humer certains parfums de Montréal ou encore de sourire devant les caricatures de Raoul Hunter sur la ville de Québec.

Particulièrement choyés, les chercheurs en généalogie peuvent accéder sur le portail de BAnQ à plusieurs ressources documentaires publiées, à des milliers de documents d'archives comme des actes touchant la concession des terres et l'occupation du sol par les habitants à l'époque du Régime français et à des instruments de recherche et des bases de données à caractère généalogique comme les Enquêtes des coroners des districts judiciaires de Beauce (1862-1947), de Charlevoix (1862-1944), de Montmagny (1862-1952), de Québec (1765-1930) et de Saint-François/Sherbrooke (1900-1954), les Sépultures des non catholiques de la région de Montréal (1768-1875), le Registre d'inhumation du Mount Hermon Cemetery (1848-1904), les Inventaires après décès du District judiciaire de Rimouski/CN101 (1822-1918), les Contrats de mariage de Charlevoix (1737-1920) et du Saguenay (1840-1911).

Les neuf centres d'archives de BAnQ sont de véritables coffres au trésor. Il n'en tient qu'à vous d'explorer les richesses qu'ils contiennent et de partager vos découvertes.

[5] L'onglet Iris permet, quant à lui, de faire une recherche dans les fonds d'archives privées localisés au Centre de conservation.

Avec sa nouvelle mission élargie, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) est appelée à jouer un rôle crucial en matière de conservation, mais aussi de diffusion et de mise en valeur du patrimoine archivistique québécois.

La numérisation

Les expositions

Notre mémoire et nos droits

Déclaration QUÉBÉCOISE SUR LES ARCHIVES

Préambule

Les archives, ensemble de documents créés dans le cours quotidien des activités et sources de mémoire, d'information et d'action, jouent un rôle essentiel dans le développement de la société. Patrimoine unique, précieux et irremplaçable, transmis de génération en génération, les archives servent la transparence administrative, concourent à la constitution de l'identité collective et permettent l'accroissement des connaissances. De ce fait, elles contribuent à la démocratie et à la qualité de vie des citoyens.

Il revient à l'ensemble de la société de promouvoir les archives par des politiques publiques, un cadre juridique, des ressources humaines, financières et matérielles, ainsi que par des moyens technologiques propres à en soutenir le développement. Il lui incombe également d'enrichir constamment ce patrimoine grâce à des documents témoignant de ses aspirations, débats et réalisations.

Dans la poursuite des efforts déployés pour que soit assumée cette responsabilité collective, les archivistes et spécialistes de l'information, avec l'appui de leurs concitoyens, entendent mettre leur expertise au service de la société pour gérer, conserver et rendre accessibles les archives qui leur sont confiées.

À cette fin, nous, signataires de la présente déclaration, reconnaissons

- l'originalité des archives, à la fois témoins et reflets des réalités et de l'évolution de la société ;
- la diversité des archives créées par tous, de tout temps, sous de multiples formes et dans tous les domaines de l'activité humaine ;
- le caractère essentiel des archives pour la conduite des affaires, la reconnaissance et l'exercice des droits et obligations de chacun, l'information du public et la formation de citoyens responsables, ainsi que pour la constitution de la mémoire individuelle et collective, la compréhension du passé, la documentation du présent et la préparation de l'avenir ;
- la responsabilité de tous, décideurs publics, citoyens, propriétaires ou détenteurs d'archives publiques ou privées, archivistes et spécialistes de l'information, dans la gestion des archives.

Et c'est pourquoi nous nous engageons

à travailler de concert, chacun selon ses compétences, afin de tout mettre en œuvre pour que

- la gestion des archives soit valorisée et pleinement exercée au sein de la société civile, des organismes publics et des entreprises ;
- les archives soient conservées dans des conditions qui en assurent l'authenticité, l'intégrité et l'intelligibilité ;
- les archives soient rendues accessibles à tous, dans le respect des droits des personnes, des créateurs, des propriétaires et des utilisateurs.

Ainsi, nous contribuerons au progrès de notre société.

24 janvier 2006

DOSSIER

Estampes

La collection patrimoniale d'estampes de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

par Sylvie Alix, bibliothécaire responsable de la collection d'estampes, Direction de la recherche et de l'édition

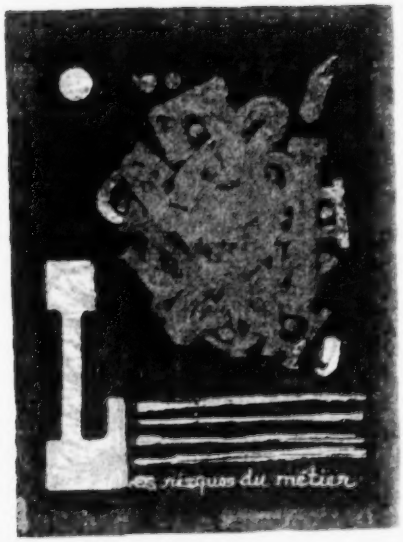

1

2

1 Roland Giguère (1929-2003)
[Les risques du métier], 1990
Sérigraphie, 51 x 39 cm

2 Francine Simonin (1936-)
Eros, 1997
Eau-forte, aquatinte, pointe sèche,
31 x 21 cm

Une collection riche et variée

L'estampe originale peut être définie comme « une œuvre d'art imprimée à l'aide d'un ou plusieurs éléments d'impression conçus et réalisés par l'artiste lui-même ou selon ses directives[2] ». Les éléments d'impression sont le plus souvent une plaque de métal, une planche de bois, du linoléum, du carton, une pierre ou encore un cadre monté de soie. Les principales techniques de l'estampe sont les impressions en creux ou intaglio – l'eau-forte, la pointe sèche, le burin, l'aquatinte et la manière noire –, les impressions en relief – la gravure sur bois, la linogravure –, les impressions à plat – la sérigraphie, la lithographie – et la collagraphie. L'estampe habituellement imprimée sur papier vient quelquefois sur d'autres supports tels le textile, le plexiglas et le verre.

La collection de BAnQ est surtout riche d'estampes produites entre les années 1970 et 2000 (voir le Tableau chronologique des estampes, p. 24), qui représentent à elles seules 80 % de la collection. La décennie 1970 est particulièrement fascinante en ce qu'elle témoigne de l'essor remarquable de la discipline, lequel s'explique en grande partie par l'apparition, au même moment, de plusieurs ateliers de gravure publics. Cette période importante de l'estampe québécoise est fort bien représentée par des estampiers chevronnés tels que Bonnie Baxter, Léon Bellefleur, Monique Charbonneau, Gaston Petit, Gérard Tremblay, Michel Fortier, John C. Heywood, Michel Leclair, Marc-Antoine Nadeau, Roland Pichet, Jean-Paul Riopelle, Robert Savoie, Francine Simonin et Irene F. Whittome (voir l'Échantillonnage chronologique des artistes, p. 24). Plus récemment, la force exceptionnelle des œuvres de la nouvelle génération d'estampiers, comme Jean-Benoît Pouliot, Lauren Nurse et David Lafrance, démontre par ailleurs la vitalité de l'estampe comme mode d'expression artistique en constant renouvellement.

Grâce à plusieurs acquisitions remarquables, la collection d'estampes comprend aussi des fonds d'importance historique, qui permettent de retracer l'évolution de la discipline au fil des décennies. Des œuvres d'artistes comme Pierre Ayot, Louis-Pierre Bougie, Kittie Bruneau, Paul Cloutier, René Derouin, Yves Gaucher, Sarah Valerie

[2] Nicole Malenfant et Richard Ste-Marie, *Code d'éthique de l'estampe originale*, 2e éd., Montréal, Conseil québécois de l'estampe, 2000, p. 32.

3

Gersovitz, Janine Leroux-Guilllaume, Richard Lacroix, Alfred Pellan, Louis Pelletier, Frederick Bourchier Taylor et Robert Wolfe comptent ainsi au nombre des estampes conservées par BAnQ. Grâce à un programme favorisant l'acquisition rétrospective d'estampes, l'institution veille à combler certains trous dans sa collection. À titre d'exemples, nous prévoyons compléter, cette année, les fonds d'atelier d'Albert Dumouchel et de Roland Giguère, de même qu'augmenter le nombre d'estampes anciennes, telles celles de Clarence Gagnon et de Rodolphe Duguay, pour ne nommer que ces deux artistes.

La collection d'estampes de BAnQ s'est aussi développée par l'acquisition de nombreux fonds d'ateliers de gravure. Elle compte entre autres les fonds de l'atelier Presse Papier (1 324 estampes), de la Guilde Graphique (1 991 estampes), de l'Atelier Circulaire (2 125 estampes), de l'atelier Engramme (1 964 estampes) et de l'atelier Graff (1 320 estampes).

L'innovation, au cœur de la production des estampiers québécois, démontre l'intensité de ce mode d'expression artistique. Chaque artiste élabore un langage pictural selon sa propre démarche, dans le respect des techniques traditionnelles ou en rupture des traditions. Depuis le début des années 1990, les artistes intègrent graduellement le traitement numérique de l'image à leur travail en estampe. Il n'est ainsi plus rare de voir sur une même planche le métissage de techniques traditionnelles à des éléments imprimés au jet d'encre.

La collection d'iconographie ancienne, par son intérêt documentaire, complète admirablement la collection d'estampes. Dans les années 1970 et 1980, BAnQ a réussi à développer une collection importante de photolithographies et de photogravures anciennes d'intérêt documentaire. Cette collection comporte actuellement 770 images publiées aux XVIII[e] et XIX[e] siècles. Ce corpus est énormément consulté et fait la joie de nombreux historiens.

Pour établir les assises québécoises de l'estampe, il est nécessaire de revenir aux mouvements artistiques internationaux qui ont nourri cette pratique ainsi qu'à la particularité du contexte québécois. À cet égard, les chercheurs, les historiens et les amateurs qui s'intéressent au domaine de l'estampe peuvent consulter la collection de livres d'artistes et d'ouvrages de bibliophilie de BAnQ, qui comporte un imposant corpus de plus de 600 albums d'estampes et livres de graveurs.

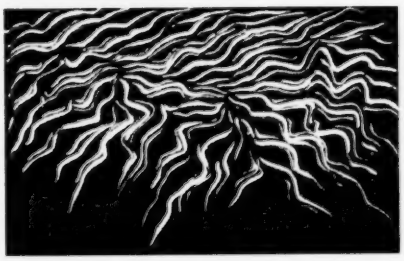

4

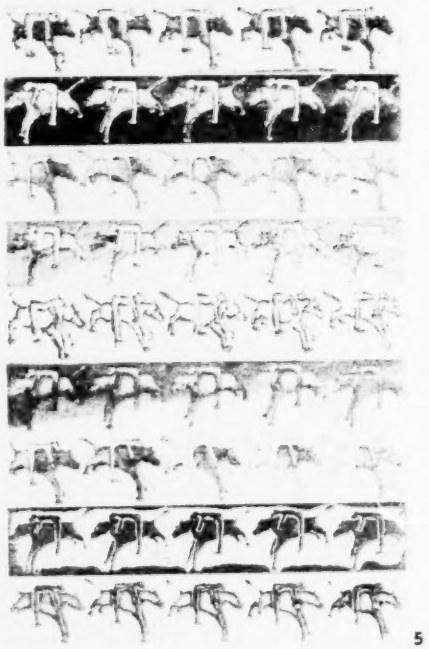

5

3 Herbert Raine (1875-1951)
Old courtyard, St. Vincent Street, Montreal, P.Q., 1921
Eau-forte, 29 x 20 cm

4 Jacques Hurtubise (1939-)
Tagaza, 1979
Sérigraphie, 81 x 122 cm

5 Jean-Pierre Sauvé (1945-)
La horde, 1998
Eau-forte, aquatinte, burin, vernis mou, sur chine collé, 66 x 50 cm

Diffusion et recherche

Les estampes acquises par l'institution font l'objet d'un traitement documentaire par lequel elles sont décrites, analysées, indexées et inscrites dans la base de données Iris. Elles peuvent être consultées à la salle de lecture du Centre de conservation de BAnQ. Les estampes ont été les premiers documents à être numérisés par BAnQ dans le cadre de l'imposant projet de numérisation de ses collections qu'elle a mis sur pied en 1997, ce qui démontre l'importance que l'institution porte à cette collection particulière. Pour faciliter la recherche dans la collection d'estampes, un instrument de recherche offrant un accès visuel rapide à plus de 6 400 estampes produites par plus de 200 artistes différents a ainsi été créé. BAnQ peut dorénavant rendre cette collection accessible en tout temps et assurer sa diffusion à distance.

L'institution reproduit aussi sur demande, par procédé photographique, les documents à des fins d'exposition, de publication, de recherche ou d'enseignement dans le respect de la loi sur le droit d'auteur, et met également sa collection à la disposition des institutions muséales.

La Bibliothèque nationale du Québec (ancien nom de l'institution) a publié en 1991, conjointement avec le Conseil québécois de l'estampe, un livre intitulé *L'estampe originale au Québec, 1980-1990*[3]. Cet ouvrage de référence souligne le travail de 175 estampiers québécois, chacun y étant représenté par la reproduction d'une de ses œuvres et par une brève note biographique. Douze auteurs y posent un regard historique et analytique sur le développement de cette discipline au Québec. En coédition avec le Conseil québécois de l'estampe, l'institution a aussi publié en 1998 *Viva ! Les 20 ans du Conseil québécois de l'estampe*[4]. Ce catalogue souligne le 20e anniversaire du Conseil et présente le travail de 45 artistes par une soixantaine de planches couleur. *Viva !* relate l'histoire de la vie associative des graveurs du Québec au cours des 20 dernières années.

[3] *L'estampe originale au Québec, 1980-1990*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec/Conseil québécois de l'estampe, 1991, 281 pages. BAnQ prévoit publier le second volet de cet ouvrage, couvrant l'histoire de l'estampe au Québec de 1991 à aujourd'hui.

[4] *Viva ! Les 20 ans du Conseil québécois de l'estampe*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec/Conseil québécois de l'estampe, 1998, 95 pages.

BAnQ présente régulièrement des expositions d'estampes, entre autres pour faire connaître au public la production soumise au programme du dépôt légal. À titre d'exemple, l'exposition *Estampes québécoises de l'an 2000*, présentée à l'été 2001, regroupait 69 estampes sélectionnées parmi les quelque 884 œuvres déposées en 2000.

La collection d'estampes de BAnQ constitue un véritable spicilège qui, augmenté de la collection des dossiers d'artistes, donne aux chercheurs les outils nécessaires pour tracer l'histoire de l'estampe au Québec, et ce, autant sur le plan des préoccupations formelles et thématiques des artistes que sur celui de l'évolution des techniques de réalisation et d'impression. L'exhaustivité de la collection favorise la recherche et encourage la publication d'ouvrages scientifiques. Les fonds complets des artistes Frederick B. Taylor[5] et Janine Leroux-Guillaume[6] ont à cet égard fait l'objet de catalogues raisonnés.

La collection d'estampes de BAnQ contribue à la connaissance et à la reconnaissance de la production des estampiers québécois, laquelle enrichit de manière significative le patrimoine artistique québécois. Du respect méticuleux des techniques à leur métissage, de la figuration à l'abstraction, les œuvres qu'elle réunit proposent un parcours qui expose la diversité des approches et des esthétiques des artistes qui la pratiquent au Québec depuis le début du XIXe siècle.

[5] Sophie Gironnay, *Frederick B. Taylor, graveur réaliste radical : monographie et catalogue raisonné*, Sainte-Foy/[Montréal], Institut québécois de recherche sur la culture/Bibliothèque nationale du Québec, 1996, 163 pages.

[6] Maryse Dugas, *Catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Janine Leroux-Guillaume : mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en études des arts*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1993, 302 feuillets.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES ESTAMPES

DATE D'ÉDITION	NOMBRE D'ESTAMPES
1850-1900	23
1901-1910	1
1911-1920	2
1921-1930	8
1931-1940	122
1941-1950	116
1951-1960	340
1961-1970	1693
1971-1980	5054
1981-1990	6769
1991-2000	5575
2001-2006	1994
TOTAL	**21 697 titres**

Échantillonnage chronologique des ARTISTES

1850-1940

Clarence A.	Gagnon	(1881-1942)
Edwin	Holgate	(1892-1977)
Simone	Hudon-Beaulac	(1905-2006)
Maurice	Lebel	(1898-1963)
Ernst	Neumann	(1907-1956)
Frederick	Bouchier Taylor	(1906-1987)

1941-1960

Paul-Vanier	Beaulieu	(1910-1996)
Ghitta	Caiserman-Roth	(1923-2005)
Albert	Dumouchel	(1916-1971)
Roland	Giguère	(1929-2003)
Léon	Bellefleur	(1910-)
Monique	Charbonneau	(1928-)
Peter	Daglish	(1930-)
Marcelle	Ferron	(1924-2001)
Johnny	Friedlaender	(1912-1992)
Yves	Gaucher	(1934-2000)
Sindon	Gecin	(1907-)
Sarah Valerie	Gersovitz	(1920-)
Louis	Hébert	(1925-)
Richard	Lacroix	(1939-)
Norman	Laliberté	(1925-)
Janine	Leroux-Guillaume	(1927-)
	Marie-Anastasie	(1909-1989)
Gilbert	Marion	(1933-)
Guido	Molinari	(1933-2004)
Guy	Montpetit	(1938-)
Gaston	Petit	(1930-)
Moe	Reinblatt	(1917-1979)
George	Thiéry	(1920-)
Gérard	Tremblay	(1928-1992)
Robert	Wolfe	(1935-2003)

1961-1970

Pierre	Ayot	(1943-1995)
Lorraine	Bénic	(1937-)
Fernand	Bergeron	(1942-)
Gilles	Boisvert	(1940-)

Kittie	Bruneau	(1929-)
Carl	Daoust	(1944-)
René	Derouin	(1936-)
Benoît	Desjardins	(1955-)
Michel	Fortier	(1943-)
John-Carl	Heywood	(1941-)
Stanley	Lewis	(1930-)
Jean	McEwen	(1923-1999)
Marc-Antoine	Nadeau	(1943-)
Alfred	Pellan	(1906-1988)
Louis	Pelletier	(1945-)
Roland	Pichet	(1936-)
Jean-Paul	Riopelle	(1923-2002)
Robert	Savoie	(1939-)
Christian	Tisari	(1941-)
Claude	Tousignant	(1932-)
Serge	Tousignant	(1942-)
Irene F.	Whittome	(1942-)

1971-1980

Jocelyne	Aird-Bélanger	(1941-)
Paul	Béliveau	(1954-)
Nicole	Brunet	(1943-)
Denis	Charland	(1949-)
Carmen	Coulombe	(1946-)
Alain	Fleurent	(1964-)
Claude	Fortaich	(1958-)
Nelson	Gagné	(1953-)
Maria	Jankovics	(1949-)
Julianna	Joos	(1954-)
Guy	Langevin	(1954-)
Jo Ann	Lanneville	(1955-)
Michel	Leclair	(1948-)
Nicole	Malenfant	(1949-)
Claude	Montoya	(1950-)
Wendy	Simon	(1946-2002)
Karen	Trask	(1954-)
Josette	Trépanier	(1946-)
Bill	Vincent	(1953-)

1981-2000

Lyne	Bastien	(1957-)
Bonnie	Baxter	(1946-)
Francine	Beauvais	(1940-)
Louis-Pierre	Bougie	(1946-)
Deborah	Chapman	(1951-)
Paul	Cloutier	(1946-)
René	Donais	(1958-)
Talleen	Hacikyan	(1959-)
Michel	Lancelot	(1945-)
Claire	Lemay	(1949-)
Carmelle	Martineau	(1952-)
Élisabeth	Mathieu	(1958-)
Sean	Ruoman	(1951-)
Jean-Pierre	Sauvé	(1945-)
Francine	Simonin	(1936-)
Jacinthe	Tétrault	(1960-)
Lisa	Tognon	(1959-)
Michel-Thomas	Tremblay	(1947-)
Henriette	Valium (pseud.)	(1959-)
François	Vincent	(1951-)

2001-2006

Nadine	Bariteau	(1970-)
Jean	Beausoleil	(1953-)
Elmyna	Bouchard	(1965-)
Sylvain	Boutillette	(1963-)
Danielle	Cadieux	(1954-)
Thomas	Corriveau	(1957-)
Frédéric	Desaulniers	(1979-)
Nelson	Gagné	(1953-)
Suzanne	Harnois	(1954-)
Ingeborg	Jurgensen Hiscox	(1938-)
David	Lafrance	(1976-)
Louise	Lippé	(1933-)
Todd	Munro	(1969-)
Lauren	Nurse	(1976-)
Melinda	Pap	(1956-)
Francine	Potvin	(1961-)
Jean-Benoit	Pouliot	(1975-)
Marc	Seguin	(1970-)
Francine	Turcotte	(1959-)

estampes

par **Guylaine Milot,** bibliothécaire,
Direction des acquisitions de la collection patrimoniale

Les méthodes d'acquisition des estampes par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) sont régies par la *Politique de développement de la collection patrimoniale* de l'institution. Celle-ci découle de la mise en œuvre de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec,* remplacée récemment par la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec,* et elle vise principalement à identifier et à acquérir de façon exhaustive les estampes produites au Québec ou relatives au Québec. C'est aussi dans cette *Politique* qu'on retrouve les modalités entourant le dépôt légal, l'achat ou le don d'estampes. Le mandat, les responsabilités et le mode de fonctionnement du comité d'acquisition des estampes y sont aussi définis. Enfin, la *Politique* confie à la Direction générale de la conservation, et plus particulièrement à la Direction des acquisitions de la collection patrimoniale, le mandat de préparer un plan triennal des priorités de développement de la Collection patrimoniale, dont les estampes font partie.

Le dépôt légal des estampes

Comme c'est le cas pour la majorité des bibliothèques nationales, le dépôt légal est le principal mode d'acquisition retenu par BAnQ pour rassembler la collection nationale des œuvres publiées au Québec. Le dépôt légal est obligatoire et il a été implanté en 1968 avec la mise en vigueur de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec*. On stipule dans le *Règlement sur le dépôt légal des documents publiés* que les éditeurs doivent faire le dépôt gratuit, généralement en deux exemplaires, de tout document publié au Québec.

Depuis 1992, ce *Règlement* est aussi appliqué aux estampes imprimées au Québec et produites par des artistes québécois. Dès lors, un exemplaire d'une estampe produite au Québec est déposé gratuitement à BAnQ par dépôt légal et il est entreposé au sein de la Collection patrimoniale dans des conditions idéales de conservation.

Grâce à la constitution d'un comité d'acquisition qui se réunit au moins deux fois l'an, BAnQ peut aussi acquérir, par achat, un second exemplaire de chaque œuvre déposée en dépôt légal. Ce comité d'acquisition est composé d'un minimum de cinq membres externes qui sont reconnus dans leur domaine pour leur compétence et leur expérience. Les membres du comité ont pour mandat d'examiner les dossiers d'acquisition d'estampes soumis en dépôt légal puis, après analyse et selon des critères d'acquisition précis, ils doivent formuler des recommandations à l'intention de la haute direction pour l'achat d'un deuxième exemplaire. Le comité doit aussi évaluer le coût d'acquisition de chacune des œuvres à la lumière du prix demandé par les artistes et de la valeur relative du marché. Les recommandations sont ensuite approuvées par la haute direction de BAnQ. Les seconds exemplaires acquis par ce comité seront ultérieurement remisés pour des fins de diffusion et seront mis à la disposition du public, pour consultation.

Les estampes dont le tirage ne comporte qu'un seul exemplaire et les œuvres dites « relatives au Québec » ne sont pas soumises au dépôt légal. Toutefois, elles peuvent faire partie d'un projet de don ou d'achat. On dit d'une estampe qu'elle est « relative au Québec » si elle a été publiée à l'extérieur mais que son sujet ou son créateur a un lien avec le Québec.

Les estampes publiées au Québec avant 1992 peuvent être acquises par achat ou par don. Les estampes dites « relatives au Québec » sont également acceptées dans ce processus d'acquisition.

Toutes les propositions d'achats, de dons gratuits ou de dons contre reçus pour fins d'impôt sont présentées à un comité interne d'acquisition, distinct du précédent, qui formule des recommandations auprès de la haute direction. Ce comité est composé du directeur général de la conservation, de la directrice des acquisitions de la collection patrimoniale, d'une spécialiste de collection et d'une coordonnatrice de la Section des achats, dons et échanges. Au besoin, le comité interne peut également faire appel à l'expertise de spécialistes externes. De plus, toutes les évaluations servant à déterminer la juste valeur marchande des œuvres sont réalisées par un ou plusieurs évaluateurs externes.

Enfin, certaines œuvres présentent parfois un intérêt exceptionnel et ont une importance nationale au sens de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*. BAnQ peut alors produire une demande d'attestation relative à un bien culturel aux fins de l'impôt à la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. Cette attestation permet au donateur de bénéficier de certains avantages fiscaux supplémentaires.

par **Laurier Lacroix,** commissaire

L'estampe a connu un développement exceptionnel au Québec au cours des années 1960 et 1970. Robert Wolfe (Montréal, 1935 - Saint-Jacques-le-Mineur, 2003) a joué un rôle de premier plan parmi les figures qui ont participé à l'essor de cette forme d'art perçue comme un moyen plus démocratique d'accès à la création. Il fut membre fondateur de Graff, centre de production graphique, qui fête ses 40 ans d'existence cette année, et de Média gravures et multiples. Wolfe se trouve également au centre d'autres initiatives liées au monde de la gravure ; pensons à la création du Conseil québécois de l'estampe, ou encore aux Éditions de la Maison, spécialisées dans le livre d'artiste, dont il est le cofondateur (1978).

Dans COULEUR de Robert Wolfe

Tout en exploitant et promouvant la linogravure et la sérigraphie, techniques qui étaient peu connues, Wolfe a développé et affirmé une pratique originale. Son vocabulaire non figuratif est fait, d'une part, de la réinvention de la couleur basée sur la création de tonalités nouvelles et sur leur juxtaposition inédite et, d'autre part, de l'exploitation de la surface au moyen d'une vibration qui affirme le geste. « Il faut faire parler la couleur, déclarait Wolfe en 1974, qui peut être tour à tour un murmure, un sifflement, ou bruyante[1] ».

Diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal en 1958, Wolfe se spécialise dans les techniques de l'eau-forte auprès du professeur Albert Dumouchel. En 1959-1960, il étudie la lithographie à Paris dans les Ateliers Desjobert. De retour à Montréal, il mène une carrière de professeur à l'École des beaux-arts, puis à l'Université du Québec à Montréal, tout en poursuivant activement sa production en estampe, en peinture et en dessin.

Son installation à Saint-Jacques-le-Mineur, au début des années 1970, et un voyage en Asie et en Afrique équatoriale en 1975-1976 modifient sa façon d'aborder son art. En même temps que les surfaces deviennent plus épurées, les empreintes qu'on y retrouve ont un pouvoir plus marqué. En 1981, Wolfe affirmait : « [La sérigraphie] m'a mis en contact direct avec le travail que je faisais en peinture, où je travaille directement sur la toile. [...] Moi j'aime beaucoup le signe que la main laisse avec l'outil ; ça je crois beaucoup à ça. Et le fait que j'ai une écriture directe, en peinture et en sérigraphie, même si ces deux approches sont différentes, je peux quand même explorer les deux techniques et, des fois, l'une enrichit l'autre[2]... »

On a utilisé les expressions de mouchetage, de balayage ou encore de brossage pour décrire certains des effets des surfaces des œuvres de Wolfe. Ce sont de subtils croisements de hachures tressées et entremêlées ou de vastes mouvements du pinceau, dont il résulte, par la combinaison de deux ou trois couleurs, une vibration de la surface, une suspension touffue et veloutée. Des formes géométriques simples : le triangle, l'arche, la diagonale rythment les plans de couleurs denses et luxuriantes qui célèbrent le mouvement de la main sur la surface.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) possède la quasi-totalité de la production imprimée de l'artiste Robert Wolfe, soit plus de 180 estampes. C'est à partir de cet important corpus, qui s'échelonne dans le temps sur plus de 40 ans (1959-2003), qu'a été élaborée l'exposition à caractère rétrospectif *L'Espace-couleur de Robert Wolfe*, présentée à la Grande Bibliothèque du

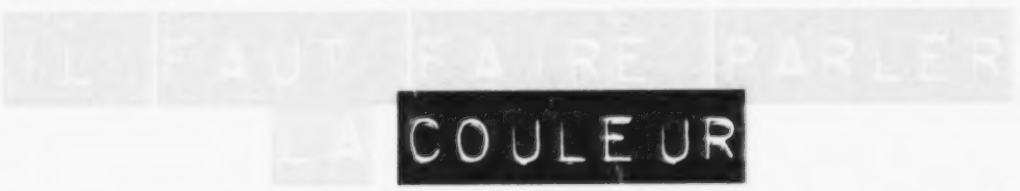

28 mars au 17 septembre 2006. L'ajout de tableaux, de dessins, de quelques œuvres des contemporains de l'artiste, de documents à caractère personnel et archivistique permet de présenter d'une manière plus globale la démarche de cet artiste qui fut très présent sur la scène des galeries et des musées, mais dont l'œuvre demeure, malgré tout, méconnu.

La présentation, qui regroupe près de 100 œuvres et une trentaine d'artefacts (dont le monumental mur de l'atelier), permet d'observer comment les partis pris de l'artiste se sont développés au fil du temps et comment ceux-ci ont été fécondés par un dialogue incessant avec les différentes techniques de la gravure dont Wolfe s'est révélé un maître incontestable. Des regroupements d'œuvres, des comparaisons, des temps forts jalonnent le parcours. Le travail d'exploration de la couleur sert de fil conducteur à cette exposition. C'est en effet autour des différents traitements de la couleur que le corpus a été structuré. Tour à tour, le visiteur découvrira l'œuvre de Wolfe à travers la couleur « explorée » (avant 1975), « célébrée » (1975-1984) et « habitée » (1985-2003).

Un film, produit par BAnQ, est présenté dans le cadre de l'exposition. Réalisé par Miryam Bouchard et François Bégin, il nous fait découvrir l'artiste dans son atelier de Saint-Jacques-le-Mineur. D'une facture à la fois alerte et sensible, il nous introduit dans un univers plastique alors que Wolfe traite des questions qui l'ont stimulé dans les étapes de création de son art.

Une publication accompagne l'exposition. En collaboration avec les Presses de l'Université Laval, BAnQ a produit un catalogue de 142 pages, magnifiquement illustré des œuvres exposées et de 28 figures. L'occasion se prêtait en effet de fournir par le support du livre un tour d'horizon le plus complet possible du travail de l'artiste. Peu de publications de cette envergure ont été consacrées à des artistes québécois de cette génération et, en choisissant Robert Wolfe, BAnQ a voulu en quelque sorte montrer son intérêt envers des artistes de cette génération, qui ont marqué le paysage culturel d'une époque et qui l'ont fait, comme lui, en s'appuyant sur une compréhension renouvelée de l'art et de la pratique de l'estampe.

L'exposition a été rendue possible grâce à la générosité de nombreux prêteurs, au nombre desquels figurent Jocelyne Lupien, Louise Maheux-Forcier et Madeleine Forcier, Louis Perrier, la succession de Lucie Laporte, le Musée national des beaux-arts du Québec, le Musée d'art contemporain de Montréal, la Galerie de l'UQAM et la Galerie Graff. Tous nous ont apporté un concours dont nous leur sommes très reconnaissants. Sans eux, cette ambitieuse exposition et ce premier projet à contenu proprement artistique à prendre place dans la salle d'exposition de la Grande Bibliothèque n'auraient jamais vu le jour.

Laurier Lacroix est professeur d'histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal.

1 Robert Wolfe cité par Gilbert Coulombe, « Robert Wolfe : la fascination de la couleur », *Le Canada français*, 27 novembre 1974, p. 42-43.

2 Entrevue radiophonique avec Hélène Ouvrard, émission *L'Atelier*, réalisée par Fernand Ouellette, 3 mars 1981. Service des transcriptions et des dérivés de la radio, Maison Radio-Canada.

Graff Dinner (groupe d'artistes)
Archives de Graff

Atelier 848 (groupe d'artistes)
Archives de Graff

PILULORUM
GALERIE DE L'ATELIER
848 EST MARIE-ANNE MTL
15 FEVRIER AU 15 MARS

L'ES livres d'une histoire

Affiche de l'exposition *Pilulorum*
Archives de Graff

par Madeleine Forcier, commissaire

Graff : 40 ans et pas de poussière

Le livre d'artiste est sans doute un des rares spécimens de la famille du livre à nécessiter encore aujourd'hui autant de manipulation artisanale pour sa réalisation. Bien que la sérigraphie ait souvent remplacé les caractères typographiques en plomb pour l'impression des textes et que l'image numérisée s'intègre harmonieusement à l'eau-forte ou à la lithographie, le livre d'artiste demeure un objet rare dont l'élaboration et la facture mêmes évoquent encore des images d'atelier et des odeurs d'encre et de colle.

L'histoire de Graff commence en 1966 alors que quelques artistes réunis autour de Pierre Ayot décident de mettre en commun idées, services et équipements. Ce premier noyau se constitue au 848 de la rue Marie-Anne, à Montréal, dans le quartier même où vivent ces artistes, un quartier où le coût de la vie est encore très abordable. Avec le temps, cette intention de partage, qui a jalonné tout le parcours de Graff, s'est concrétisée par un accès illimité à des ateliers, par des rencontres entre artistes en résidence et artistes étrangers, par des stages spécialisés, par des projets collectifs et par un échange constant avec le public grâce à des expositions, à des publications, à des cours d'initiation aux techniques de l'estampe et à un programme d'animation et d'éducation. Ce contexte particulier de production a très vite incité certains artistes à se regrouper autour de problématiques fortes et rassembleuses afin de réaliser des projets communs d'édition définis successivement comme « éditions de luxe », « albums d'estampes », « coffrets » et « livres d'artistes ».

Les sept livres réunis pour l'exposition *Graff : 40 ans et pas de poussière* ont été réalisés entre 1968 et 2004, et témoignent de cet esprit de coopération qui anima et anime toujours Graff. Ils retracent aussi une partie de l'histoire et des activités des ateliers et sont des indices de la transformation du livre d'artiste. Alors que sa forme était dans les années 1960 davantage celle d'un coffret réunissant des estampes de moyenne et grande dimension, il devient au cours des ans de plus en plus manipulable et apte à s'insérer dans une bibliothèque pour être regardé plus facilement et donc, plus fréquemment. Ce choix d'œuvres permet aussi de constater la teneur des changements survenus dans le monde de l'estampe au cours de ces quatre décennies tant sur le plan des préoccupations formelle et thématique que sur celui de l'évolution des techniques d'impression.

Livre d'heures (signature des planches)
Archives de Graff

À travers *Pilulorum* qui constitue le coup d'envoi de cette expérimentation, *Graff Dinner,* indice d'échanges et de convivialité, *Corridart 1976 – Pour la liberté d'expression,* un livre qui inscrit Graff comme partenaire de l'engagement idéologique, *Esquisses – Graff, 1966-1986,* signe de l'appartenance à un milieu, *Teknologia* et *Crash,* des multiples démontrant l'ouverture sur de nouveaux modes d'expression et le *Livre d'heures* dans lequel les artistes s'expriment sur le temps, l'une des grandes préoccupations de notre époque, c'est toute une tradition de création collective élaborée chez Graff qui se dessine. *Graff : 40 ans et pas de poussière,* c'est une façon de relire l'histoire de ce centre de recherche et de production tout en identifiant certaines des préoccupations sociales et esthétiques qui ont marqué les 40 dernières années.

Madeleine Forcier a fondé la galerie Graff, en collaboration avec Pierre Ayot, et elle en est actuellement la directrice générale.

Journal du quartier

TRUCS PRATIQUES

La préservation des journaux

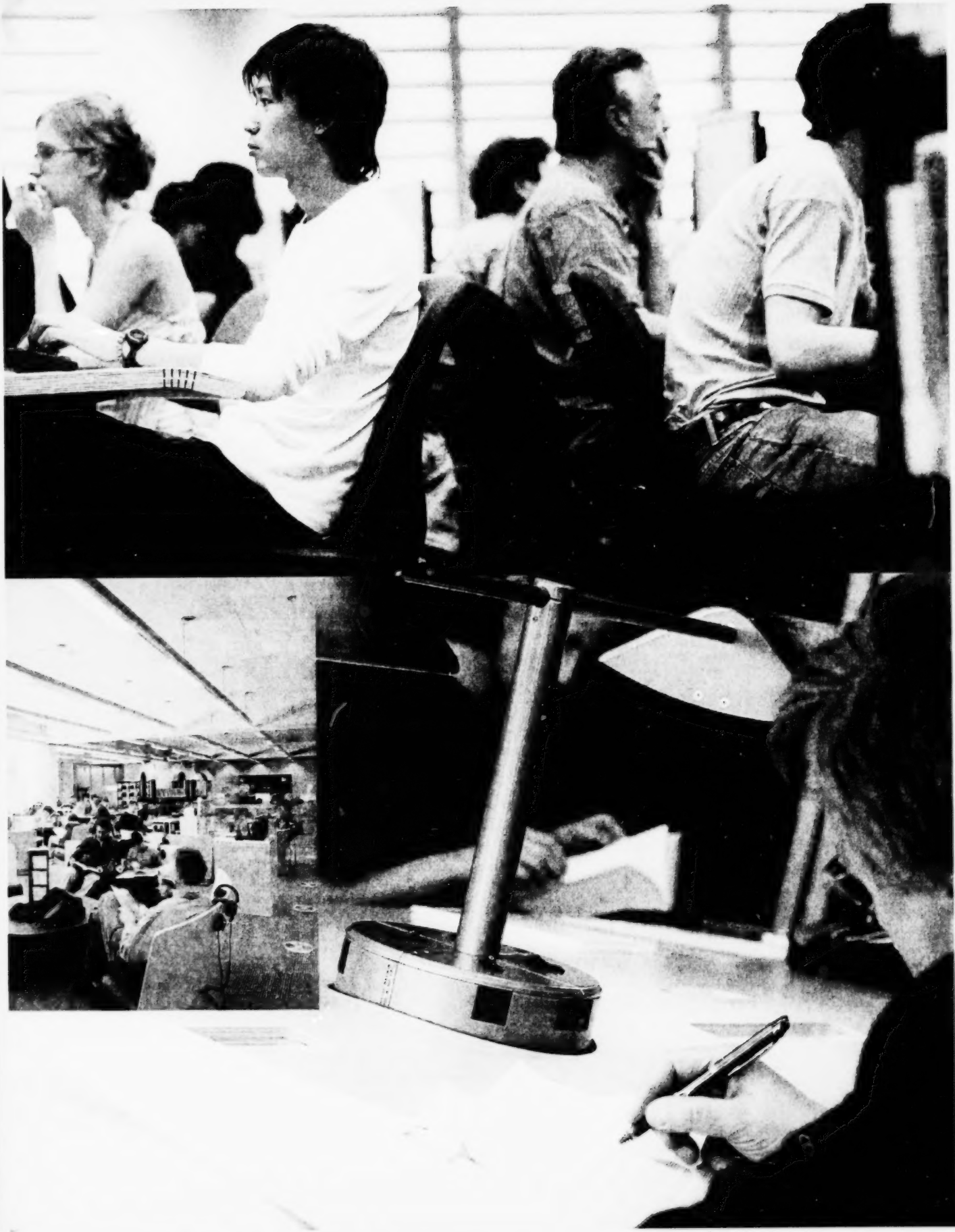

par Hélène Roussel, directrice générale de la diffusion

La Grande Bibliothèque, fantastique

Le 30 avril 2005, la Grande Bibliothèque ouvrait ses portes et elles ne cessent de tourner depuis ! 60 000 pour la visiter, pour y faire des recherches, pour explorer et apprendre, pour découvrir ou se détendre et pour emprunter des documents.

Quelques chiffres permettent de saisir l'ampleur des services rendus par l'institution nationale qui porte le nom de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) depuis janvier 2006. Ainsi, on ne peut que se réjouir du succès indéniable d'une bibliothèque nationale et publique qui affiche le bilan suivant après une année :

2,8 millions

3 millions

1,6 million

4 000

13,9 millions

900 000

18 000

17 000

250 000

39 000

Voici un témoignage de remerciement qui fait particulièrement chaud au cœur, celui d'un abonné du Service québécois du livre adapté de BAnQ, un service qui propose des livres en braille et des enregistrements sonores adaptés :

« Le paradoxe est le suivant : si je n'étais pas handicapé visuel, je ne lirais presque pas, j'en suis convaincu… Je marche parfois dans la rue le soir, je regarde les fenêtres des logements, je vois les reflets bleutés des télévisions sur les murs. Je pense à tous ces gens, rivés à leur écran… et je me dis qu'ils ne savent pas la chance que j'ai. »

Ce sont là des résultats qui doublent aisément les prévisions qui ont présidé au projet de la Grande Bibliothèque, à la grande satisfaction d'un grand nombre d'usagers, ce qui amène ceux-ci à se montrer compréhensifs. Pendant la période de rodage, les équipes de la Bibliothèque ont ajusté au quotidien leurs interventions pour éviter l'attente aux comptoirs de service, pour diminuer le bruit ambiant ou encore pour réduire le délai de remise en rayon de tous les documents ayant servi. Ces quelques inconvénients n'empêchent pas la très grande majorité des usagers de trouver ce qu'ils cherchent : preuve en est faite !

Mais au delà des chiffres, aussi impressionnants soient-ils, il faut voir, entendre, lire le bonheur et la satisfaction de toutes ces personnes qui, sur place ou à distance, disent merci. Et, mieux encore, ces usagers découvrent et utilisent les collections qui leur sont offertes et soulignent la qualité des services rendus par le personnel.

Comptes rendus de lectures

par Danielle Chagnon,
directrice des services à la clientèle

L'accessibilité aux collections numériques

Les collections numériques prennent de plus en plus d'importance au sein des institutions documentaires, particulièrement de celles qui, comme Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), ont un mandat national.

Pourquoi présenter des contenus numériques aux usagers des bibliothèques ?

Il est bon de se rappeler quelques-unes des raisons fondamentales qui justifient l'intérêt des bibliothèques à présenter des contenus numériques à leurs usagers.

Pendant longtemps, les bibliothèques n'ont donné accès qu'à la description intellectuelle et physique des documents disponibles. La notice bibliographique ne constituait alors qu'une représentation du document et de son contenu. La numérisation permet maintenant d'avoir accès au contenu intégral des documents.

Le numérique permet aux usagers la consultation des documents à partir de leur domicile, de leur lieu de travail ou de tout autre endroit possédant les équipements et les accès nécessaires. Plus besoin de se déplacer à la bibliothèque, ce qui avantage particulièrement les usagers qui habitent loin des grands centres où sont concentrées la plupart des ressources documentaires.

Plusieurs personnes peuvent consulter le même document en même temps. Plus besoin, pour les bibliothèques, d'acheter de multiples exemplaires des documents les plus populaires ou, pour les usagers, d'attendre le retour d'un document déjà emprunté.

Le numérique permet l'accès à toute heure du jour ou de la nuit et non seulement aux heures d'ouverture (souvent limitées) des bibliothèques.

Dans bien des cas, la numérisation multiplie les points d'accès à l'information contenue dans un document puisqu'on peut chercher dans le texte lui-même, donc trouver des éléments que le traitement intellectuel du document dans son ensemble ne permettait peut-être pas de repérer.

Le point de vue des usagers

Quelques-uns des obstacles qui freinent l'accès aux collections numériques

L'usager qui désire consulter des contenus numériques fait face à plusieurs obstacles. Nous nous plaçons ici du point de vue de l'usager moyen qui n'est pas un spécialiste des technologies de l'information.

L'accès aux collections numériques suppose que l'usager possède des équipements informatiques parfois sophistiqués qui demandent une mise à niveau constante. Les versions des logiciels permettant l'accès et la navigation changent régulièrement, ce qui entraîne des coûts parfois élevés pour les usagers économiquement désavantagés. Par ailleurs, l'accès au numérique commande également un branchement à Internet dont les coûts mensuels récurrents s'ajoutent aux frais reliés à l'équipement et aux logiciels. À cela s'ajoutent les frais afférents à la reproduction et à l'impression des documents (papier, cartouches d'encre, disques compacts, etc.)

Chaque bibliothèque numérique possède son interface propre qu'il faut décoder. De plus, on trouve souvent sur un même site des interfaces différentes pour le catalogue, pour les bases de données et pour les collections numériques. Il devient donc difficile pour l'usager de s'y retrouver.

Bien souvent, l'accès au contenu numérique suppose l'utilisation d'un grand nombre de logiciels tels que Windows, Explorer, Windows Media, Acrobat, Shockwave, Real Audio, Real Player, QuickTime et autres. L'usager doit non seulement connaître les fonctionnalités principales de ces logiciels, mais aussi savoir comment les télécharger et les installer.

Il arrive fréquemment, lors d'une recherche dans des collections numériques, que l'on demande à l'usager d'installer une composante logicielle sur son poste. Ce n'est pas si simple pour l'usager de savoir comment installer ces logiciels et surtout de les utiliser.

Les outils de recherche que l'on met à la disposition des usagers varient d'une collection numérique à l'autre. On propose parfois la boîte de recherche unique, à la façon Google, ou encore plusieurs boîtes offrant un accès à différents index de recherche en mode simple, avancé ou expert. La recherche fédérée est paramétrée différemment d'un site à l'autre et il n'est pas toujours facile pour l'usager de se retrouver dans ces nombreux points d'accès. Les principes de la recherche booléenne (et, ou, sauf) ne sont pas toujours bien compris de l'usager et la présentation des résultats de la recherche est souvent différente d'un outil à l'autre.

L'organisation des contenus présente des défis importants autant pour les bibliothèques que pour les usagers qui y cherchent des ressources répondant à leurs besoins. Les contenus numériques sont parfois présentés par supports physiques (cartes et plans, documents imprimés, ressources sonores, illustrations, par exemple) alors qu'ailleurs on les retrouve par thèmes ou par sujets.

Malheureusement, la terminologie utilisée dans les bibliothèques numériques n'est pas toujours uniforme. On propose à l'usager la recherche par sujets, le butinage par sujets, la recherche par vedettes-matières, la recherche par mots clés ou encore la recherche par vedettes d'autorités. Ce jargon bibliothéconomique complique bien souvent l'accès à l'information.

Quelques pistes de solutions

Heureusement, il existe des solutions, parfois peu coûteuses, aux problèmes mentionnés plus haut. Afin de parer au manque de ressources financières pour disposer de l'équipement, des logiciels et des branchements nécessaires à la navigation dans les bibliothèques numériques, les bibliothèques, et particulièrement les bibliothèques publiques, doivent fournir un accès gratuit aux collections numériques, et ce, autant sur place qu'à distance, en tenant compte, bien sûr, des ressources financières dont elles disposent.

Par ailleurs, les bibliothèques doivent faire un effort soutenu afin de s'assurer de la convivialité des interfaces qu'elles proposent. Ces dernières doivent être simples à utiliser et permettre une navigation fluide. La terminologie utilisée pour décrire les contenus ou les modalités de recherche doit être uniforme, facile à comprendre et adaptée aux besoins des utilisateurs.

La formation des usagers est une donnée essentielle dans l'équation qui permet un meilleur accès aux contenus numériques. Il faut accroître les compétences des usagers autant sur le plan de la formation documentaire que de la formation aux nouvelles technologies de l'information.

Il est également important de bien connaître les besoins de ses usagers. Organiser des sondages, des groupes de discussion, des questionnaires, analyser finement les indicateurs d'utilisation et de performance des collections numériques existantes sont autant de moyens qui permettent de mieux répondre aux besoins des clientèles qui utilisent les collections.

Un nouveau portail sur Internet : www.banq.qc.ca

par Alain Boucher,
directeur des projets spéciaux en bibliothéconomie

La Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) et les Archives nationales du Québec (ANQ) étaient présentes sur Internet depuis de nombreuses années, chacune à sa manière. La fusion des deux institutions a donné l'occasion d'harmoniser les contenus et d'uniformiser la présentation des renseignements, de façon que la vitrine de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) sur Internet se distingue par son haut degré d'intégration et soit axée sur les services aux utilisateurs.

La structure du portail de la BNQ est demeurée la même, mais le site a été enrichi du contenu, certes considérable, de celui des ANQ.

Une nouvelle section Généalogie

On connaît l'intérêt de très nombreux Québécois pour les recherches généalogiques. Le nouveau portail de BAnQ comprend une section qui leur est destinée. On y trouve : des instruments de recherche en ligne (inventaires de mariages, sépultures et décès, registres judiciaires, actes notariés, recensements paroissiaux, etc.) ;

des bases de données (dont *Iris*, le catalogue des documents de bibliothèque, et *Pistard*, celui des documents d'archives) ;

des documents numérisés (dont le célèbre *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* de Cyprien Tanguay).

À ce riche corpus documentaire s'ajoutent les milliers d'instruments de recherche conservés dans le réseau de BAnQ. Les histoires de familles et les histoires locales, les journaux et les revues de généalogie sont également disponibles à travers le réseau. La collection la plus complète se retrouve dans l'espace de la Collection nationale, à la Grande Bibliothèque.

Les ressources numériques

La BNQ et les ANQ offraient toutes deux de riches collections de documents numérisés. La mise en commun de ces ressources s'est articulée sous une nouvelle rubrique du portail, qui comprend trois volets :

les collections numériques ;

les parcours thématiques ;

les expositions virtuelles.

Les collections numériques

Plus d'une vingtaine de collections numériques sont disponibles, regroupées sous trois rubriques : *À lire*, *À voir* et *À écouter*. La diversité est grande, des journaux *La Minerve* (1826-1899), *La Patrie* (1879-1978) et *Le Petit Journal* (1926-1978) à une collection de 6500 estampes d'artistes québécois contemporains, en passant par les *Annuaires Lovell* de Montréal et de sa banlieue, le fichier du libraire Gonzague Ducharme et des manuscrits de l'écrivain Jacques Ferron. De nouvelles collections s'ajoutent continuellement à cet ensemble, à la faveur du programme permanent de numérisation de BAnQ.

Les parcours thématiques

Ce sont les personnes, les choses, les lieux et les événements qui fournissent la matière à une présentation de documents de toute nature dans les parcours thématiques. Ne retenons que quelques exemples :

le Carnaval de Québec ;

un voyage du Témiscamingue à la baie d'Hudson en 1884 ;

le Festival international de la jeunesse francophone de 1974 ;

les lieux de villégiature au Québec ;

des regards et sourires d'enfants (photographies d'Omer Beaudoin) ;

une romance au cœur de la Collection patrimoniale québécoise (Valentins d'hier en images, en textes et en chansons).

On y trouve aussi une vaste collection de 600 000 documents numérisés, regroupés sous le volet *Branché sur notre histoire*, qui propose huit thèmes pour explorer l'histoire du Québec et du Canada sous des angles originaux :

les journaux personnels (d'Olivier Robitaille, médecin à Québec au XIX^e siècle, au poète et journaliste Alfred DesRochers) ;

les personnages de notre histoire (une sélection de portraits gravés ou photographiques, de la Nouvelle-France au XX^e siècle) ;

les répertoires de notaires (une source inépuisable pour les généalogistes) ;

la société québécoise de 1937 à 1945 (photographies de l'Office du film du Québec) ;

un voyage à travers le Canada (32 000 cartes postales du début du XX^e siècle aux années 1960) ;

la présence française en Amérique (archives du Régime français) ;

un parcours audiovisuel menant de l'école de rang aux polyvalentes (15 films réalisés entre 1940 et 1981) ;

des discours de Maurice Duplessis (quatre enregistrements sonores de l'ancien premier ministre).

On voit tout de suite l'intérêt de ces ressources non seulement pour le grand public mais aussi pour le monde de l'enseignement. Une série d'autres thèmes est actuellement en préparation et sera disponible au cours des prochains mois.

Les expositions virtuelles

Pour l'instant, la section des expositions virtuelles propose un voyage sur le fleuve Saint-Laurent à partir de centaines de cartes postales anciennes de la Collection patrimoniale.

Le fruit d'un travail d'équipe

La mise en place du nouveau portail de BAnQ, lancé le 31 janvier dernier, a exigé un grand nombre d'heures de travail. Un merci tout spécial à l'équipe de la Direction des systèmes d'information, à nos collaborateurs des firmes Systematix et CGI ainsi qu'aux nombreuses personnes qui ont participé à la rédaction des textes.

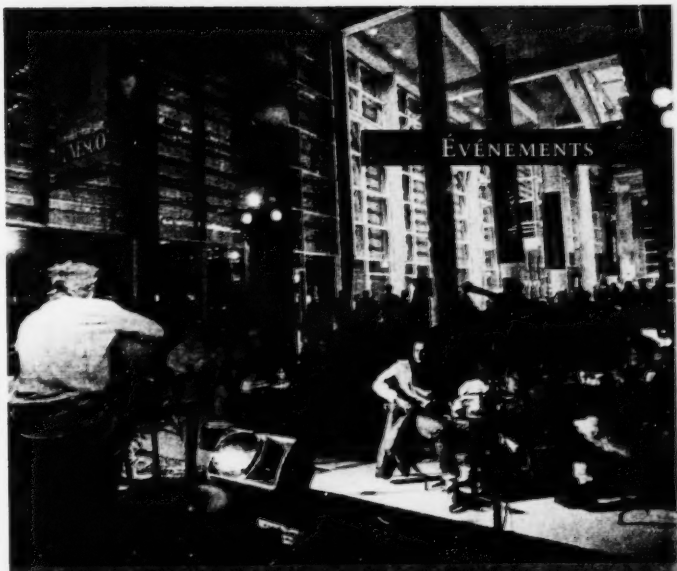

Nuit blanche

Une première activité de la Grande Bibliothèque dans le cadre de la *Nuit blanche* du Festival Montréal en lumière

par Geneviève Dubuc,
responsable d'événements publics
Direction des communications
et des relations publiques

Le vaste hall d'entrée de la Grande Bibliothèque s'est transformé dans la nuit du 25 au 26 février en Cabaret littéraire, grâce à un partenariat avec Montréal, capitale mondiale du livre, (MCML). L'événement se déroulait dans le cadre de la *Nuit blanche* du Festival Montréal en lumière, durant laquelle plus de 70 activités culturelles étaient organisées dans 52 lieux différents de la métropole. Plus de 1 200 personnes enthousiastes ont assisté, entre 20 h le 25 février et 5 h le 26, aux prestations d'une quinzaine d'artistes qui se sont succédé sur la scène.

Parmi ces prestations, mentionnons les *Correspondances à la chandelle* de Jean Marchand et de Francine Moreau, qui ont lu entre autres des extraits des *Liaisons dangereuses* de Laclos et de *Correspondance passionnée* d'Anaïs Nin et Henry Miller ; la *Poésie en musique*

endiablée de Yves Lamber et Olivier Rondeau; un conte des *Mille et une nuits* raconté par Myriam El Yamani sur une musique langoureuse du Marocain Hassan El Hadi à l'oud; les classiques de l'épouvante (Dracula, Frankenstein, etc.) interprétés par Pierre Lebeau; la poésie revisitée par Lucien Francoeur; des extraits de littérature érotique choisis parmi les œuvres de Pierre Louys, d'Alessandro Baricco et même d'Alfred de Musset, lus avec conviction par Sophie Faucher et Patrice Dansereau. Le Cabaret littéraire, animé par le comédien, auteur et animateur bien connu François-Étienne Paré, s'est terminé vers 4 h 30 par un spectacle échevelé de *Spoken Word*, apprécié particulièrement de la clientèle plus jeune encore debout à cette heure-là.

Madame Hélène Roussel, directrice générale de la diffusion de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), le docteur Réjean Thomas, ambassadeur de MCML pour le mois de février, et madame Francine Sénécal, coprésidente de MCML, ont accueilli les premiers participants au Cabaret littéraire. L'Office national du film a de son côté présenté dans l'auditorium de la Grande Bibliothèque, qui a affiché salle comble toute la nuit, *La longue nuit du court*, une programmation de courts métrages abordant des thèmes harmonisés avec ceux du Cabaret littéraire.

BAnQ s'est associée à **Montréal, capitale mondiale du livre** pour offrir ce Cabaret littéraire à la population montréalaise, dans le sillage d'une collaboration qui a été intense au cours des derniers mois. La bannière aux couleurs de MCML occupe une place de choix dans le hall d'entrée de la Grande Bibliothèque, et le logo de l'événement figure sur de nombreuses publications que BAnQ a réalisées depuis un an. Au 22 avril prochain, date qui marque la fin des festivités de MCML, BAnQ aura accueilli plus d'une quinzaine d'activités associées à cette année riche en événements littéraires, une année qui aura fait de Montréal la ville par excellence du livre et de la littérature.

Nommée et présentée une fois par mois, une nouvelle série d'activités a récemment pris son envol à la Grande Bibliothèque. Il s'agit d'ateliers permettant au grand public d'explorer les multiples collections de l'institution.

D'un mois à l'autre, les usagers peuvent ainsi se familiariser avec la vaste collection de la Bibliothèque en histoire, découvrir l'impressionnante collection en sciences et technologies, prendre le pouls de la multitude de choix de lectures qu'offre la collection de bandes dessinées, constater la grande richesse de la collection Saint-Sulpice, ou encore apprendre à mieux connaître les livres relatifs aux voyages. Les collections de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) étant nombreuses, cette série pourra se poursuivre pendant un certain temps.

Une présentation par thématiques et par types de documents permet une exploration de la collection choisie sous forme de clefs de découverte. Les champs d'intérêt du public, dont nous sommes informés par les bibliothécaires travaillant au comptoir, sont aussi exploités. Ces approches montrent aux usagers comment se repérer plus facilement dans la collection et leur permettent d'avoir ainsi accès à des trésors dont ils n'auraient peut-être pas soupçonné l'existence au départ. L'activité offre en outre la possibilité de s'interroger sur les goûts et les habitudes de lecture propres à chaque domaine et de distinguer les différentes pratiques de lecture.

Un bon nombre de documents sont présentés lors de l'atelier et les participants ont la possibilité d'emprunter immédiatement ceux-ci. Une bibliographie sélective leur est aussi remise. Une courte visite de l'espace qu'occupe(nt) la (ou les) collection(s) présentée(s) conclut la rencontre.

La série *Les mardis ont la cote !*, qui s'adresse tant aux amateurs qu'aux passionnés, a pour objectifs non seulement une meilleure connaissance des collections, mais le développement de nouveaux horizons de lecture.

par Jocelyne Dazé, coordonnatrice, animation et formation des usagers
Direction des services à la clientèle

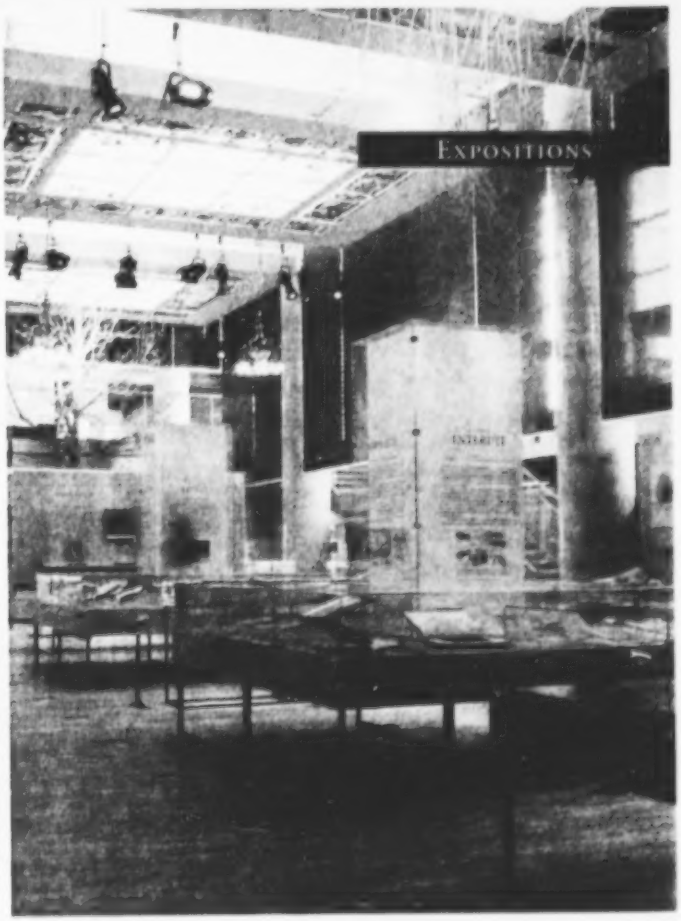

Toujours dans l'optique de la mise en valeur des collections de BAnQ, un *Club d'écoute* a aussi vu le jour en février dernier. Programmée également une fois par mois, cette activité qui s'adresse aux amateurs, aux passionnés et aux curieux permet l'exploration de la Collection Musique.

La soirée débute par une présentation du genre musical au programme, dont les animateurs abordent l'histoire et le contexte social. Vient ensuite l'écoute de pièces musicales sélectionnées afin d'offrir un survol dudit genre et de pouvoir faire une analyse comparée. Le tout est suivi d'échanges sur les œuvres écoutées.

En faisant connaître de nouveaux enregistrements et de nouvelles tendances musicales tout comme de grands classiques, cette série donne à l'usager l'occasion de découvrir différents types de musique, de partager ses impressions sur certaines œuvres et d'enrichir ainsi sa culture musicale. Une bibliographie et une discographie sont remises aux participants. Les prochaines séries mettront en valeur les musiques techno et populaire du Canada à la Scandinavie en passant par le Royaume-Uni.

nombreuses expositions

Pour souligner le 40e anniversaire de Graff, en 2006, BAnQ présente une exposition de livres d'artistes témoignant de l'esprit de coopération qui anima et anime toujours les Ateliers Graff. À travers un survol des décennies 1960, 1970, 1980, 1990 et 2000, sept albums d'estampes et livres-objets sont présentés afin de dresser un constat de 40 années de recherche et de production. Ce sont : *Pilulorum* (1968), *Graff Dinner* (1978), *Corridart 1976 – Pour la liberté d'expression* (1982), *Esquisses – Graff, 1966-1986* (1986), *Crash* (1989), *Teknologia* (1989) et *Livre d'heures* (2004). Dans le présent numéro, la commissaire de l'exposition, Madeleine Forcier, en donne un aperçu. Voir page 32.

De concert avec l'Insectarium de Montréal, BAnQ présente une exposition à caractère scientifique ayant pour thème principal les insectes. Conçue de toutes pièces à partir d'une sélection d'artefacts de la collection de l'Insectarium, l'exposition dresse un portrait introductif du monde fascinant des insectes. C'est à travers le fil conducteur de l'Abécédaire que sont présentés des objets d'ethnoentomologie et des spécimens entomologiques. De plus, cette exposition est enrichie d'un autre volet intitulé : « Les Ornithoptères : des papillons aux ailes d'oiseaux ». Les quelque 40 spécimens naturalisés de papillons exposés sont inscrits sur la liste des espèces menacées. Ils serviront de déclencheur pour sensibiliser les jeunes visiteurs non seulement à la fragilité des papillons mais aussi à celle de leur environnement. Voir le texte de Stéphane Le Tirant, dans le présent numéro, à la page 44, pour en apprendre davantage.

Produite par BAnQ, cette exposition met en valeur le fonds d'archives privées Jacques-Ferron. Réunissant près de 150 artefacts, elle propose un parcours où manuscrits, éditions publiées et textes inédits éclairent la genèse de l'œuvre de cet écrivain québécois, tout en soulignant la grande variété qui la caractérise. L'exposition montre également comment, par sa langue unique et par ses personnages, Ferron s'est porté à la défense du pays et de son histoire. Une affiche catalogue avec les textes de l'exposition est offerte gratuitement sur place.

À partir d'une sélection tirée du riche fonds d'estampes de Robert Wolfe (1935-2003) conservé à BAnQ s'articule, pour la première fois, un parcours rétrospectif sur les créations de cet artiste encore trop peu connu. Des tableaux, des dessins, mais aussi des documents et les œuvres de quelques amis complètent ce portrait et permettent de retracer 40 ans de carrière. C'est la couleur, réinventée par Wolfe – exploitée comme volume et comme espace, comme geste et comme symbole –, qui sert de fil d'Ariane dans cette exposition et qui invite à la découverte d'une œuvre qui, depuis les années 1960, s'est imposée parmi les plus authentiques de son époque. Un catalogue de l'exposition est offert à la Boutique de la Grande Bibliothèque.
Dans le présent numéro, Laurier Lacroix, commissaire de l'exposition, présente les grandes lignes de celle-ci. Voir page 29.

Produite par BAnQ à partir de la Collection patrimoniale, *La carte postale, sur la piste ou à la plage* met en lumière les liens qui existent entre l'apparition de la carte postale, liée au développement du tourisme, et la pratique des sports à l'ère moderne, elle-même expression de la société des loisirs. Regroupant plus de 300 cartes postales produites depuis le début jusqu'à la toute fin du XX^e^ siècle, l'exposition, présentée du 9 mai au 8 décembre 2006, pose quelques jalons de l'évolution de la carte postale au Québec, mettant en relief sa portée sociologique, ethnologique, économique, culturelle, symbolique et esthétique. Se trouve également esquissée, en parallèle, une histoire des pratiques sportives qui témoigne de l'évolution des styles de vie au sein de la société québécoise. Cette exposition est la première à prendre place dans le nouvel espace d'exposition du Centre de conservation de BAnQ, situé rue Holt, à Montréal.

Cette exposition est consacrée aux réalisations de Gilles Hocquart, le quatorzième intendant de la Nouvelle-France, dont le rôle fut déterminant dans la sauvegarde des documents du Régime français. Des documents y soulignent l'apport de l'intendant Hocquart à la genèse de l'archivistique au Québec. L'on y passe aussi en revue certaines de ses plus grandes réalisations, dont les fortifications de Montréal et celles de Québec, le tracé du chemin du Roy ainsi que les Forges du Saint-Maurice.
L'exposition se conclut sur les différentes formes de mise en valeur du patrimoine archivistique auxquelles est associée la nouvelle Direction générale des archives de BAnQ.

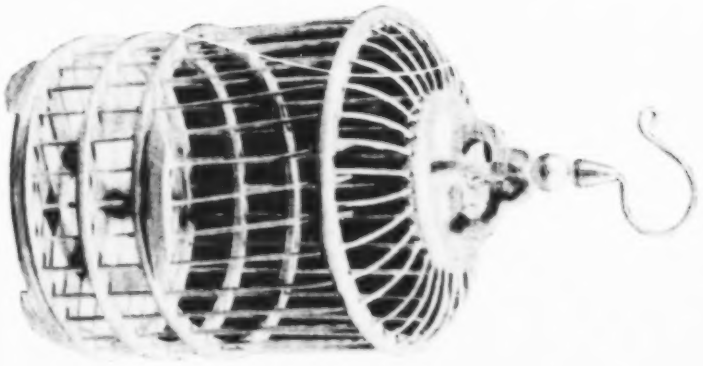

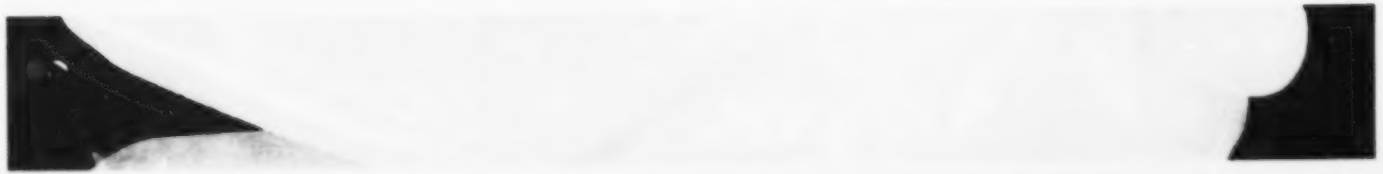

par Denis Chevrier, conservateur, histoire, arts et sciences,
Direction des acquisitions et de la conservation patrimoniales

L'Amérique en

acquisition d'une carte ancienne rare

par Danielle Lebel, spécialiste de collections,
Direction de la recherche et de l'édition

Traces fugitives, témoins fragiles

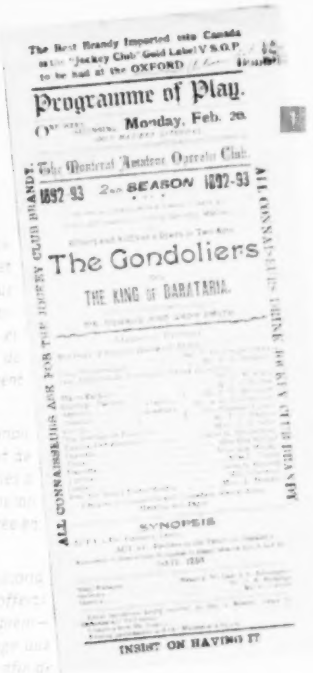
The Best Brandy Imported into Canada
is the "Jockey Club" Gold Label V.S.O.P.
to be had at the OXFORD

Programme of Play.

Monday, Feb. 20.

The Montreal Amateur Operatic Club.

1892-93 2nd SEASON 1892-93

The Gondoliers

THE KING OF BARATARIA.

SYNOPSIS

ALL GUNNAMUNIAS ARE FOR THE JOCKEY CLUB BRAND!

INSIST ON HAVING IT

1

2

3